

# Repenser La Tène, la collection Schwab dans son contexte

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **140 (2013)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Repenser La Tène, la collection Schwab dans son contexte

Le nombre considérable de vestiges recueillis à La Tène par le Colonel Schwab entre 1857 et 1866 nous a permis de découvrir, à travers l'analyse des diverses catégories de matériel aujourd'hui conservées à Bienne, un moment important de la genèse de l'archéologie protohistorique suisse et plus généralement européenne, qui avait été complètement occulté par les recherches ultérieures et la publication de P. Vouga en 1923. Cet ouvrage fondamental, qui s'imposa comme une source essentielle de la documentation archéologique pour l'époque laténienne, en raison de la qualité des mobiliers publiés, péchait cependant par ses nombreuses insuffisances. Si l'on trouvait là un récapitulatif des travaux antérieurs, une analyse des mobiliers et un essai d'explication de la « station », comme on disait alors, cet ouvrage, s'il pouvait satisfaire la curiosité des savants du début du XX<sup>e</sup> siècle, laissait en revanche sur leur faim les spécialistes de cette fin de siècle tant en ce qui concerne l'interprétation, discutée dès les années 1950, que l'étude des mobiliers et leur documentation. J. M. de Navarro le premier s'attela à la tâche. La première partie de son travail fut publiée en 1972 ; il était alors âgé de 75 ans. L'œuvre, inachevée, ne fut pas poursuivie. Des voix ne manquèrent pas toutefois de s'élever dans les années suivantes pour appeler à une reprise des travaux et à la publication complète des vestiges dispersés à travers de nombreux musées européens et américains. C'est à l'invitation de C. Dunning, alors directrice du Musée Schwab à Bienne, que nous avons commencé dans les années 1990 à nous intéresser à cette partie des collections de La Tène. Une recherche de longue haleine arrive à son terme. Le succès de l'entreprise ne tient pas uniquement aux résultats publiés dans ce volume mais aussi au fait que cette étude a inspiré un projet plus vaste qui vise à éditer l'intégralité des mobiliers, des documents et des archives concernant ce site majeur, et finalement méconnu, de l'archéologie celtique.

Parce que l'essentiel des données reste à étudier et à publier, nous considérons notre enquête comme un premier pas. Cette conclusion doit donc être lue comme un bilan provisoire. Un bilan tout d'abord, dans la mesure où il conclut une recherche qui s'est tout d'abord focalisée sur une collection particulière, provisoire ensuite, puisque cette étude sera suivie d'autres qui viendront étoffer le dossier et enrichir les analyses de données nouvelles. Pour autant, il convient de revenir sur les principaux résultats de notre étude pour dégager un certain nombre de pistes de réflexion qui devraient aider à la compréhension générale du site. Jusqu'à présent, nous avons surtout

insisté sur les aspects typologiques et chronologiques de la documentation. Cette approche un peu froide du matériel archéologique était nécessaire pour en définir la nature exacte et le cadre historique. Fort de ces données, nous tenterons, avec l'aide des informations glanées dans les différents écrits – publications et correspondances – laissés par quelques uns des principaux acteurs de cette aventure, de préciser le contexte des découvertes et d'en comprendre la signification.

Si la publication de la collection Schwab inaugure cette série d'études consacrées au matériel découvert à La Tène, ce choix nullement prémédité se révèle à l'usage particulièrement heureux et cela pour diverses raisons. La première et non des moindres tient au fait que cette collection, la deuxième par la taille (environ un millier d'objets complets ou fragmentaires), donne une image assez représentative de l'ensemble des objets recueillis en un peu plus d'un demi-siècle. La deuxième tient au fait que cette collection est l'une des plus anciennes et l'une des rares qui nous soient parvenues quasi-intactes. Si elle a été dénaturée, c'est uniquement parce que certaines pièces (environ 150, voir p. 329 *sqq.*)<sup>1474</sup>, connues et authentifiées par des dessins d'époque, ont été données ou vendues à diverses institutions européennes (le Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, le British Museum à Londres et le Musée d'archéologie de Neuchâtel). Rien ne permet de conclure que l'on ait cherché à l'enrichir par des apports ultérieurs ou des objets de provenance douteuse. De fait, et c'est là notre troisième raison, il semble bien que la collection Schwab se caractérise par sa fiabilité et par sa cohérence. Cette dernière, avec les indications livrées par F. Schwab et É. Desor, démontre enfin l'homogénéité des séries archéologiques découvertes avant la Première Correction des Eaux du Jura. Cette cohérence, comme le souligne M.-A. Kaeser, compense l'inconvénient d'une enquête strictement muséographique<sup>1475</sup>.

F. Schwab constitua en une quinzaine d'années la plus importante collection d'antiquités suisses. Cette passion est tardive. Il a alors près de cinquante ans lorsqu'il s'essaie pour la première fois en 1852 sur le palafitte de Nidau « Steinberg », près de Bienne. Hormis l'achat de la collection d'Emanuel Müller, son ami et maître

1474 Les pièces manquantes connues par des dessins d'époque sont parfaitement localisées.

1475 Voir M.-A. Kaeser, ce volume : 47-48.



en archéologie, F. Schwab sera pour le reste de sa vie un infatigable prospecteur et découvreur de gisements lacustres, qu'il exploite aussi méthodiquement que possible, avec l'aide de pêcheurs devenus experts dans l'art de repérer et remonter les objets immergés. Il consacre à cette activité son temps et sa fortune. Nous sommes bien conscient qu'en nous concentrant sur le site de La Tène, nous avons occulté une grande partie de ses recherches. Cette histoire reste à écrire, de même qu'il conviendrait de préciser l'origine et les modalités d'acquisition de certains ensembles provenant d'Arbedo (Tessin) ou de Nola (Campanie) conservés à Bienne<sup>1476</sup>.

Qui était F. Schwab ? M.-A. Kaeser dresse le portrait d'un homme peu avenant, propre à le faire retomber dans l'oubli où il se trouvait. On découvre là un rentier, soldat d'opérette, peu sociable et réservé, « *misogyne farouche* », « *vieux garçon atrabilaire* », sans compter les « *indices d'une homosexualité refoulée* ». Il partage avec son mentor, « *l'ombrageux* » F. Keller, d'être mesquin et désobligeant à l'égard de ses collègues. Comme pour compenser cet inventaire sans complaisance, M.-A. Kaeser achève sa description par une touche d'humanité, soulignant « *qu'au fond, le Colonel Schwab semble avoir été un brave homme très sensible et généreux, mais peu sûr de lui, qui s'évertuait dès lors à protéger sa timidité sous des dehors pour le moins revêches* ». Nous retiendrons pour notre part que F. Schwab est cet amateur d'antiquités qui nous a légué une collection d'une remarquable qualité. C'est aussi assurément un notable désireux de laisser sa marque auprès de ses concitoyens, qui offre à la ville de Bienne l'ensemble de sa collection « *par amour et par attachement à sa ville natale et par intérêt pour l'éducation spirituelle de ses habitants et en particulier de la jeunesse* »<sup>1477</sup>. Il joint à ce don une somme importante destinée à la construction et l'entretien du nouveau musée qui abritera sa collection et les acquisitions ultérieures. F. Schwab, on l'aura compris, n'est pas un scientifique mais un homme qui reçoit les visiteurs et ouvre sa collection aux savants de son temps. Contrairement à un Desor qui offre volontiers des pièces de sa collection à ses hôtes de passage, F. Schwab se montre beaucoup plus réservé dans la gestion de ses antiquités. Il permet, en revanche, à ceux qui en font la demande de dessiner et mouler les pièces qui les intéressent et n'hésite pas à faire expédier des caisses d'objets vers Zurich ou Paris. Malgré ces libéralités, c'est à F. Keller qu'il réserve l'essentiel de ses informations et de sa documentation. Le lien entre les deux hommes est fort comme en témoigne l'abondance et le ton de leur correspondance. On peut toutefois s'étonner que l'ami zurichois ou le musée de la Société des Antiquaires qu'il présidait n'ait pas reçu le moindre objet de sa part. Les propos de G. de Mortillet qui visita le Colonel Schwab en 1864, évoquent ces « *objets lacustres* », entassés, pressés, serrés dans des armoires, « *de manière à échapper en partie aux regards des visiteurs éblouis* »<sup>1478</sup>. Les panneaux préparés pour l'exposition universelle de Paris, et dont les photographies de J. Häuselmann conservent le souvenir,

donnent une idée du goût qui prévalait alors. Si les objets de La Tène sont clairement distingués, la présentation obéit plus généralement à des regroupements de type fonctionnel (il n'est pas encore question ici de typologie).

Avec plus d'un millier d'objets, la collection « La Tène » du Colonel Schwab est la deuxième en importance après celle du Laténium, à Hauterive. Les armes sont particulièrement nombreuses et les types parfaitement caractéristiques semblent définir de la même façon la collection rassemblée par É. Desor dans les mêmes années. Malheureusement, la collection Desor a été, contrairement à celle de F. Schwab, pour partie dispersée, pour partie mélangée avec les autres séries de La Tène conservées au Laténium. Pour autant, on dispose, avec les illustrations de ses publications, les dessins d'archives et les objets donnés au British Museum et au MAN, de suffisamment d'indices pour montrer la parfaite adéquation entre les deux séries<sup>1479</sup>. É. Desor se faisant une idée de la recherche archéologique fort différente de celle d'un F. Schwab ou même d'un F. Keller, il est hélas probable qu'il n'a pas montré le même intérêt pour ces « miettes » qui font aujourd'hui l'originalité de la série biennoise. Dans la mesure où nous avons la certitude que les deux hommes ont exploré et fouillé les mêmes lieux, il ne serait pas davantage étonnant de trouver dans ces collections des indices de complémentarité. C'est très certainement le cas du ceinturon avec anneaux à attaches latérales (3029 à 3031), dont l'agrafe correspondante se

1476 Dans une lettre datée du 22 janvier 1861 (108, 18/176), F. Schwab fait part à F. Keller de son intention d'explorer comme É. Desor des lacs en Italie. Ce projet qui devait d'abord le conduire dans le secteur d'Arona, n'eut pas de suite.

1477 De la même façon, É. Desor, qui meurt lui aussi sans descendant, lègue à la ville de Neuchâtel et à des œuvres philanthropiques l'essentiel de ses biens. À la première, il accorde ses collections paléontologiques et archéologiques, ainsi que sa bibliothèque, mais aussi de quoi aider les enfants « peu favorisés par la fortune » ou encore pour « acheter des membres artificiels pour les malheureux ». Elle recevait également le solde de sa fortune qui devait servir, en particulier, à « achever la construction du Musée de Neuchâtel » (Kaeser 2004 : 461-462). Cet attachement au bien commun paraît clairement dans une lettre qu'É. Desor adresse à M. Thelin, le trésorier de Napoléon III, où il demande à Sa Majesté, en échange des objets de sa collection, des livres pour la bibliothèque publique de Neuchâtel, pour offrir, dit-il, « à notre public le plus de moyens possibles de s'instruire » (Archives MAN, lettre du 19 octobre 1864).

1478 Mortillet 1864 : 126.

1479 É. Desor indique clairement que les illustrations de ses publications ont été choisies parmi les objets de sa collection. On peut également se faire une idée de sa collection à travers les dessins déposés avec les archives de la Société des Antiquaires de Zurich, conservés à Zurich. F. Keller en utilisera quelques-uns en complément du fonds Schwab. On trouvera un aperçu des dessins, signés Marie Favre Guillardmod et Louis Favre, dans Reginelli Servais 2007 : 34-37. Les originaux conservés à Londres et Saint-Germain-en-Laye, sont à défaut d'être connus, bien inventoriés. Il en va de même des moulages d'originaux de la collection Desor conservés dans ces deux institutions. Enfin, il appartiendra à ceux qui auront en charge la publication des collections du Laténium, de retrouver les pièces de l'ancienne collection Desor.



trouve aujourd'hui au Laténium (elles partagent la même ornementation plastique). L'objet, déjà signalé par V. Gross, appartient incontestablement au lot des découvertes anciennes<sup>1480</sup>. La question mérite également d'être posée pour l'extrémité de torse (2926) – non identifié à l'époque de la découverte – et le segment correspondant conservé à Hauterive.

Dans les pages qui précèdent nous avons non seulement essayé de caractériser cette collection en décrivant et en évaluant l'importance réciproque de chaque catégorie d'objets, mais avons aussi accordé une place essentielle aux questions de chronologie. Nous avons aussi longuement expliqué l'importance de cet élément du dossier, encore mal résolu, qui constitue à notre avis un préalable à toute tentative d'interprétation historique. Or, jusque là, les explications sont allées bon train sans même que l'on prenne la peine de revenir sur la documentation archéologique et les diverses sources contemporaines de la découverte.

Pour autant, dater La Tène n'est pas une entreprise simple. Cela tient en partie à la spécificité masculine et guerrière du gisement, quand tous les systèmes chronologiques de référence reposent presque exclusivement sur le matériel féminin d'ensembles funéraires (parure et accessoires vestimentaires, avec une prédilection marquée pour les fibules en bronze). Cela tient aussi au fait que dans les ensembles funéraires, l'importance des objets en fer, souvent altérés par la corrosion, est largement sous-estimée. Notre démarche a donc d'abord visé à discuter la cohérence chronologique de notre corpus par le jeu des associations et ensuite à établir des « passerelles » avec les référentiels funéraires. Si pour certains types d'objets, il est possible d'arriver à une datation relativement fine, ce n'est hélas pas le cas pour le plus grand nombre. Le degré de précision, on ne s'en étonnera pas, est extrêmement variable. Des doutes toutefois ont pu être dissipés grâce aux associations d'objets et leur confrontation avec des contextes funéraires fiables (c'est le cas de certaines formes d'anneaux ou de lances que leur association avec des fourreaux d'épée, des umbos ou des fibules, permet de dater plus précisément). Dater des outils, des ustensiles de cuisine ou des instruments de toilette, est plus problématique encore, d'autant que leur forme relativement stable ne laisse guère de prise à la chronologie. Nous avons vu toutefois que rien ne s'opposait à une datation semblable à celle proposée pour les séries les mieux datées découvertes à La Tène.

L'homogénéité typologique des mobiliers et la récurrence des associations pour les comparaisons nous ont conduit à voir dans cette collection, parfaitement cohérente, un ensemble rapidement constitué. Il n'est toutefois pas dans notre intention d'attribuer la totalité des pièces à cette unique phase. Des spécimens nettement plus anciens ou récents sont attestés. Bien qu'en petit nombre, ces objets clairement identifiés témoignent d'une fréquentation pluriséculaire du lieu (au Néolithique et à l'âge du Bronze,

au Premier âge du Fer, même si les indices présents dans la collection Schwab sont ténus, et à l'époque romaine)<sup>1481</sup>. Il conviendra à l'avenir de déterminer si cette permanence des témoignages implique une continuité des occupations. Pour l'occupation principale du site, on peut maintenant envisager une attribution relativement sûre et précise que l'on peut assigner à la phase initiale de La Tène C2 (ou La Tène C1 « récent », suivant d'autres auteurs) soit en datation absolue la fin du III<sup>e</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Le matériel recueilli par F. Schwab n'est nullement original dans la mesure où presque toutes les pièces trouvent des éléments de comparaison dans une large part du monde celtique. Si les ensembles funéraires ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'associations récurrentes, nous avons vu que les régions les plus souvent sollicitées pour cette enquête sont, hormis la Suisse, le sud de l'Allemagne et l'ensemble nord-balkanique (Slovénie principalement, et Croatie). Cela ne signifie pas qu'il faille rechercher là l'origine des mobiliers amoncelés à La Tène, mais plutôt que ces régions ont livré une documentation funéraire plus abondante que partout ailleurs, pour la période qui nous intéresse. Le fait que certaines régions aient une lisibilité archéologique plus marquée à certaines périodes qu'à d'autres, n'a rien d'étonnant. C'est un phénomène qui a été constaté à maintes reprises même s'il ne s'explique pas aisément. Les liens soulignés avec la Slovénie nous paraissent donc avant tout conjoncturels et s'expliquent d'abord par la dimension internationale de certaines catégories d'objets comme les fibules et plus encore l'armement. La rareté de la céramique et la quasi-absence d'objets à connotation ethnique (parure féminine) à La Tène expliquent pourquoi il a été possible d'intégrer pour les comparaisons des ensembles éloignés de plusieurs centaines de kilomètres. Le cas des anneaux à encoche émaillés est plus surprenant, dans la mesure où tous les exemples connus à ce jour (une petite dizaine seulement répartis sur quatre nécropoles) proviennent exclusivement des territoires nord-balkaniques. Faute d'arguments suffisants, nous préférons laisser cette piste en suspens d'autant que la fonction exacte de cet accessoire du ceinturon n'est pas encore clairement définie.

Nous situons l'occupation principale du gisement, nous l'avons dit, à la fin du III<sup>e</sup> et au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Par occupation principale, nous entendons, comme P. Vouga et J. M. de Navarro avant nous, la phase à laquelle appartient la très grande majorité des objets recueillis. Ce n'est pas un hasard si ces deux auteurs ont focalisé leur attention sur la partie du gisement comprise entre les ponts Vouga

1480 Gross 1886 : pl. X.4 ; Vouga 1923 : pl. VIII.45.

1481 Pour une vision stratigraphique et diachronique de l'occupation de La Tène on se reportera à la récente étude de G. Reginelli Servais ; Reginelli 2007. É. Vouga, le premier, note qu'il y eut à La Tène, avant et après cette époque [celle qui nous intéresse ici] d'autres établissements ; Vouga 1885 : 34.



et Desor. P. Vouga écarte résolument les découvertes plus récentes, peu nombreuses et suspectes de ne pas provenir de la zone qui a livré la plus grande partie des trouvailles. C'est pour cette raison qu'il demande à R. Forrer de limiter son propos, dans la monographie, aux émissions monétaires en or, les autres appartenant selon lui à une époque postérieure<sup>1482</sup>. Or, dans une étude précédente R. Forrer avait justement insisté sur la multiplicité des occupations comme l'indique clairement la dissémination des trouvailles résiduelles qui s'échelonnent le long de la rivière depuis la bordure du lac en amont jusqu'au pont Desor<sup>1483</sup>.

Si É. Vouga et surtout W. Wavre et P. Vouga ont laissé des plans et des informations très précises des zones qu'ils fouillèrent, il n'en va pas de même de la plupart des autres fouilleurs et *a fortiori* de ceux qui opérèrent avant la Première Correction des Eaux du Jura. Où, F. Schwab et É. Desor ont-ils effectué leurs pêches miraculeuses ? Les indications qu'ils livrent au hasard de leurs écrits sont trop vagues pour une localisation précise, d'autant que le paysage et la topographie ont bien changé depuis cette époque, comme le montre Béat Arnold (2009). L'identité des mobiliers des collections Schwab et Desor avec ceux des fouilles Vouga, père et fils, permet toutefois de supposer une correspondance des lieux de découverte. Or, Hanni Schwab situe les découvertes de Friedrich Schwab en bordure de lac, au sud-ouest du pont Vouga<sup>1484</sup>. « *L'aspect du site découvert par Hansli Kopp à La Tène correspondait parfaitement à celui des habitats lacustres et non à celui d'un ancien cours d'eau. F. Schwab avait donc réuni une collection d'objets émanant d'une zone qui avait servi d'habitats et d'ateliers, et non du lit de la Thielle, celui-ci n'ayant été fouillé qu'à partir de 1880* »<sup>1485</sup>. Elle indique également qu'É. Desor aurait trouvé en 1866, au nord de la zone explorée par F. Schwab, un assez grand nombre de monnaies. Cette restitution des faits, en totale contradiction avec les témoignages des Vouga, paraît s'inspirer, bien qu'il ne soit nullement mentionné, d'un texte de R. Forrer publié juste avant le début des fouilles officielles<sup>1486</sup>. Ce dernier donne un plan d'ensemble – il s'agit plutôt d'un croquis – réalisé d'après les souvenirs d'Alexis Dardel-Thorens et de Paul Zwahlen<sup>1487</sup>. R. Forrer localise à l'est, en bordure de lac l'emplacement de la zone fouillée par le Colonel Schwab puis par A. Dardel-Thorens, loin en tous cas de l'ancien chenal<sup>1488</sup>. Il suppose également, d'après la répartition des monnaies un glissement du site depuis l'ancien bras de la Thielle (monnayages d'or) jusqu'au rivage en direction de Préfargier (où abondent les potins, les bronzes romains et les fibules tardives, etc.). Dans ce cas, nous pouvons nous demander ce que vient faire ici l'ensemble récupéré par F. Schwab avec un faciès mobilier tout à fait analogue à ce qui a été trouvé dans la zone des ponts. Si H. Schwab n'a pas trouvé là son inspiration, il serait intéressant et même souhaitable de retrouver ses sources<sup>1489</sup>. L'auteur, après cette digression sur la localisation des pêcheries de F. Schwab et É. Desor, signale les différentes constructions

mises au jour par É. Vouga mais omet de mentionner les remarques de ce dernier quant aux découvertes de ses prédécesseurs, ce qui une fois encore ne manquera d'étonner<sup>1490</sup>.

P. Vouga situe quant à lui la zone explorée par F. Schwab en aval de la zone méthodiquement fouillée de 1907 à 1917, aux abords du pont Desor<sup>1491</sup> : « *C'est par erreur que Forrer situe au bord actuel du lac le gisement exploré par Schwab et Dardel* ». Il s'appuie pour cela sur les comptes rendus de son père, Émile, qui situait les pêcheries de F. Schwab à l'emplacement de la première habitation qu'il fouilla, dans le voisinage immédiat du pont Desor<sup>1492</sup>. W. Wavre et P. Vouga rappellent en effet qu'en 1884, soit une vingtaine d'années après que la première génération d'antiquaires ait exploité la zone, É. Vouga commença ses recherches là où F. Schwab et É. Desor avaient réussi leur pêche miraculeuse, exactement à l'endroit où ont été reprises les fouilles de 1907<sup>1493</sup>. É. Vouga précise « *qu'ils arrivèrent à la seule place où l'on pût raisonnablement alors faire quelques découvertes, tandis qu'ailleurs le lit de la Thielle était recouvert d'une épaisse couche de graviers, très difficile à enlever avec la drague ; ici, les vagues les avaient repoussés au loin et laissaient à découvert les bords de la Thielle ancienne...* »<sup>1494</sup>. C'est là aussi qu'il situe la découverte de deux ou trois des chaudrons recueillis par F. Schwab<sup>1495</sup>. Il n'en demeure pas moins que l'on peut s'interroger sur les raisons qui amènent É. Vouga à situer là les fouilles de ses illustres prédécesseurs, d'autant que le terrain a connu entre-temps d'importantes transformations. On peut aussi se demander si le terrain ne portait pas encore la trace des creusements antérieurs. La force de l'affirmation vaudrait pour preuve. Il a une vingtaine d'années au moment des premières découvertes ; probablement en fut-il aussi un des témoins oculaires ? Toujours est-il qu'il choisit de s'établir à Marin à son retour de Hongrie, en 1877, avec le but avoué d'y reprendre des fouilles<sup>1496</sup>.

1482 Vouga 1923.

1483 Forrer 1907. Pour une vision plus globale de cette documentation marginale, tant du point de vu chronologique que par la quantité d'objets concernés, on se rapportera aux travaux de R. Forrer et D. Allen pour les monnaies et de C. Briner pour les fibules : *Ibid.* ; Allen 1972 ; Briner 2007.

1484 Schwab 1990 : 191, 192.

1485 *Ibid.* : 191 et fig. 3.

1486 Forrer 1907.

1487 On notera que les ponts Desor et Vouga ne sont plus parallèles comme sur les plans publiés en 1885 et 1923, mais convergent à l'ouest.

1488 Forrer 1907 : 446 et fig. 369, zone E.

1489 Schwab 1990 : 191, 199 note 30.

1490 *Ibid.* : 192.

1491 Vouga 1923 : 24.

1492 *Ibid.* : 24 note 2.

1493 Wavre, Vouga 1908 : 5.

1494 Vouga 1885 : 9.

1495 *Ibid.* : 25, d'après Keller 1866 : 294 ; Schwab, lettre 97, 18/165, du 26 mars 1860 parle d'un chaudron.

1496 Reginelli Servais 2007 : 52, notice biographique.



Il nous faut, à ce point, revenir aux témoignages des acteurs eux-mêmes, lesquels opérèrent dans un environnement bien différent de ce qu'il devint par la suite. Au moment de la découverte, le nouveau gisement, localisé entre Maison Rouge (Rothaus), à l'exutoire de la Thielle, et Préfargier-Épagnier, est recouvert par quatre pieds d'eau (env. 1,2 m)<sup>1497</sup>. Ce niveau connu d'importantes fluctuations qui favorisèrent, ou au contraire, compliquèrent la bonne marche des travaux de récupération des vestiges<sup>1498</sup>. Quelques mois plus tard, F. Schwab indique que la zone la plus riche en vestiges n'est recouverte que par un pied d'eau (lettre de Schwab à Keller 59, 13/100 du 28 janvier 1858). En décembre 1863 et en octobre 1864, le niveau de l'eau dut encore baisser puisqu'on note l'émersion de pièces de bois de construction qui n'avaient pas encore été observées jusque là<sup>1499</sup>. En mai 1865, le niveau de l'eau particulièrement favorable permet à F. Schwab d'utiles observations sur les différences d'altitude des poteaux<sup>1500</sup>. Ces fluctuations ne cessèrent pas avec la Première Correction des Eaux du Jura, et on vit plus d'une fois les travaux interrompus en raison de la montée du niveau des eaux<sup>1501</sup>. L'hiver est bien sûr la période la plus favorable.

F. Keller donne diverses indications d'ordre général quant à la localisation du gisement (cf. figs. 21-22). Il est situé dans une petite anse, à 300 pieds (soit 90 m) du rivage et est couvert de 4 à 15 pieds d'eau<sup>1502</sup>. Le site s'étend sur 300 à 400 pieds de long et 250 de large (soit 90 à 120 m de long et 75 de large). La superficie est estimée à environ 80 000 pieds carrés (7200 m<sup>2</sup>)<sup>1503</sup>. Le fond se compose de lits tourbeux mélangés à la boue du lac, mais comme l'indique F. Keller, son épaisseur n'est pas connue. Il est recouvert d'une couche boueuse de terre et de sable, d'où émergent de peu les pieux brisés de l'ancien établissement (de 10 à 30 cm d'après É. Desor)<sup>1504</sup>. Ces pieux sont isolés ou groupés. On les rencontre par série de trois ou quatre, ou même sept ou huit (faut-il voir là les piles d'un pont ?). É. Desor annonçait à la fin de son ouvrage sur les palafittes de 1865, la publication d'un travail sur la topographie de la station de La Tène. Si cette annonce est restée sans suite, il ne serait pas inutile de vérifier dans les archives Desor s'il ne subsiste pas quelques notes relatives à ce sujet.

L'analyse de la correspondance de F. Schwab et des premières publications qui rendent compte de la découverte ont permis d'individualiser deux zones qui sont explorées en deux temps<sup>1505</sup>.

La première, contemporaine des premières trouvailles – 1857 et 1858 – ne paraît avoir touché que les niveaux superficiels. L'endroit où F. Schwab et É. Desor firent leurs recherches présente la forme, précise F. Keller, d'une petite butte artificielle constituée de pierres brisées<sup>1506</sup>. C'est cet empiérement artificiel ou Steinberg qui est appelé « ténevière ». Il commence à 60 pieds (18 m) de la rive et se prolonge sur environ 150 pieds (45 m) en direction du lac. Il était recouvert de deux pieds d'eau (É. Desor parle

de 60 à 70 cm d'eau<sup>1507</sup>). Le sommet de l'amas a livré quantité d'armes mais rien qui ne nécessite qu'on ne creuse plus de un à deux pieds de profondeur. Contrairement à beaucoup d'autres stations, on ne recueillit aucun objet en surface. Le fait que l'on trouva là quantité d'objets, suffisait à satisfaire l'appétit des pêcheurs<sup>1508</sup>. Ces hauts fonds, qui étaient régulièrement battus par les vagues, s'érodaient mettant au jour de nouveaux matériaux. Il est difficile de dire sur quelle hauteur s'étagaient les vestiges rencontrés. Nous connaissons en revanche, grâce aux indications de F. Schwab et aux dessins datés de cette période, quelques unes des pièces qui y furent trouvées.

La seconde fut explorée plus tardivement, entre 1863 et 1865, probablement parce que le premier filon venait à s'épuiser, mais aussi parce que le niveau plus bas des eaux rendait les choses plus faciles. D'étendue restreinte (environ 15 x 6 m) elle formait une légère dépression (de 30 à 50 cm environ). Les objets étaient parfois très profondément enfouis jusqu'à 4 à 4,5 pieds selon F. Schwab, 1 m à 1,5 m suivant É. Desor<sup>1509</sup>. Ce dernier indique en outre qu'on trouvait là les objets les mieux conservés, or la série récupérée « en surface » en 1857 et 1858 était également

1497 F. Keller situe le gisement à 300 pieds de la rive et estime sa superficie à 80 000 pieds carrés. Il est recouvert de 4 à 15 pieds d'eau (Keller 1858 : 116). Dans son 6<sup>e</sup> rapport, il précise que le site se trouve dans une petite anse et la zone des vestiges couvre une surface de 300 à 400 pieds de long sur 250 de large (Keller 1866 : 293).

1498 Dans une lettre datée du 23 mars 1867, F. Keller écrit que F. Schwab n'a pu poursuivre ses travaux du fait de la montée des eaux et que 1867 aura été mauvaise pour tous – même situation pour les lacs de Constance et Pfäffikon (archives MAN).

1499 Lettre de Schwab du 19 décembre 1863, 165, 23/169. Également, la lettre et le dessin d'Auguste Bachelin dans Reginelli Servais 2007 : 32-33.

1500 Lettre du 23 mai 1865, 185, 26/271.

1501 Vouga 1885 : 13 ; Wavre, Vouga 1910 : 3 ; Vouga 1914 : 3.

1502 Keller 1858 : 116.

1503 Keller 1866 : 293. É. Desor indique pour le site une surface nettement plus grande, estimée à 15 hectares ; Desor 1865 : 78, note 1.

1504 Desor 1864 : 1.

1505 Voir la contribution de M.-A. Kaeser, ce volume : 37-40.

1506 Keller 1866a : 293 ; *Id.* 1866b : 239.

1507 Desor 1864.

1508 Ils ont été collectés au moyen de pinces et d'une drague à main suivant une technique qui avait déjà fait ses preuves pour l'exploration des sites immergés, comme l'ont rappelé la plupart des auteurs (Vouga 1923 : 24). La technique est simple. Une fois l'objet localisé, on plantait comme le raconte E. Müller dans une lettre du 17 mars 1854 adressée à F. Keller, une perche munie d'une pointe en fer, lourde d'une à deux livres, pour en marquer l'emplacement, cela afin d'éviter de le perdre, car le bateau ne peut pas toujours être arrêté immédiatement. Puis avec une pince à large ouverture et aux longues extrémités (1 pied), fixée à une forte perche, l'on saisit l'objet. L'une des extrémités de la pince est commandée par une ficelle passant le long de la perche. É. Vouga puis W. Wavre et P. Vouga précisent en outre que la drague à main servait à remuer la vase autour des pilotis (Vouga 1885 : 8 ; Wavre, Vouga 1908 : 4).

1509 Desor 1865 : 78.



en très bon état<sup>1510</sup>. Travailler à une telle profondeur ne devait pas aller sans poser quelques difficultés et c'est probablement une des raisons qui les amena à limiter la zone des recherches<sup>1511</sup>. F. Keller précise que les autres parties du site ne furent pas explorées, en partie à cause de la hauteur des eaux, en partie à cause de la nature très molle du fond (*breiartigen Beschaffenheit*)<sup>1512</sup>. Si ces fouilles furent moins superficielles qu'on ne le pense généralement à la suite de P. Vouga, il est aussi évident qu'elles n'eurent pas l'ampleur des interventions ultérieures, ni même n'atteignirent les niveaux les plus profonds<sup>1513</sup>.

Nous nous trouvons face à deux zones qui se distinguent par la nature du terrain et la profondeur atteinte par les recherches. Le mobilier est quant à lui identique dans les deux cas. Il semble en outre que les objets de la première zone ont été recouverts, scellés et protégés par l'amas de pierres, dont la formation « récente » est peut-être à mettre en relation avec les activités des viviers romains identifiés par D. Pillonel<sup>1514</sup>. Les recherches « profondes » conduites dans la zone 2 ont donné lieu à des observations précises de la part du pêcheur Friedrich Gerber. Celui-ci pensait, comme le rapporte F. Schwab à F. Keller, avoir trouvé à environ 1,2 m de profondeur l'emplacement de l'ancien cours de la Thielle, ou plus exactement l'ancienne berge. Celle-ci se signale par des pieux, revêtus de clayonnage et couronnés par des poutres massives (compte tenu de l'hypothèse de Gerber, on peut supposer que les pieux étaient alignés même si cela n'est pas précisé<sup>1515</sup>). F. Schwab signale en outre deux groupes de poteaux qui se distinguent par une différence de profondeur de 8 pieds, soit environ 2,4 m, ce qui est relativement important<sup>1516</sup>.

Ces informations certes partielles sont aussi précieuses qu'inattendues. Il convient maintenant de voir s'il est possible de les préciser à la lumière des observations faites après la Correction des Eaux du Jura. É. Vouga, le premier à revenir sur la zone, fait un bilan assez personnel de découvertes anciennes<sup>1517</sup>. Il rappelle en préambule que « *l'ancien lit de la Thielle était recouvert d'une épaisse couche de graviers, très difficile à enlever avec la drague ; les vagues les avaient repoussés au loin et laissant à découvert le bord de la Thielle ancienne sur laquelle s'était trouvée une habitation ou magasin* ». Alors qu'ailleurs, « *la rive descendait à pic à 2 ou 3 m de profondeur, elle s'inclinait lentement à la Tène en y formant une espèce de cuvette peu profonde où s'étaient amoncelés, retenus par des pièces de bois et un plancher d'habitation, une quantité d'armes et d'autres objets* ». Profitant de l'abaissement du niveau du lac, il découvrit « *une première habitation* » auprès « *d'un pont ou long passage sur pilotis jetés du côté du marais sur la tourbe*<sup>1518</sup> (...). *En creusant autour de cette première habitation, je ne tardai pas à m'apercevoir que je me trouvais au bord d'une rivière et que, par conséquent, la Thielle avait jadis passé là* »<sup>1519</sup>. Subsistait-il encore quelque trace des creusements antérieurs ou de leur comblement avec les mélanges de matériaux que cela implique ? Cela

n'a rien d'improbable, mais nous ne saurions l'affirmer. Unique certitude, il remonta ensuite le bord de l'ancien cours d'eau sur environ 180 m et découvrit les restes de plusieurs autres constructions<sup>1520</sup>. Il suit le bord en creusant une tranchée de deux à trois mètres de large, sans même atteindre partout le fond. Le chenal profond de 3 à 4 m demeura inaccessible jusqu'aux années 1876/1879. Il fut seulement sondé par É. Vouga et il fallut attendre W. Wavre et P. Vouga pour qu'il soit fouillé de manière systématique. Lorsque intervint P. Vouga, il ne retrouva quasiment rien des fameuses « habitations » qui avaient livré quantité d'objets, signalées par son père vingt-cinq ans plus tôt.

On peut considérer que jusqu'aux fouilles officielles de 1907, le lit de la rivière n'a pu être exploré que de manière très marginale et incomplète, sauf peut-être aux abords du pont Desor comme on peut s'en rendre compte à la lecture du plan des fouilles publié par É. Vouga<sup>1521</sup>. Pour les pêcheurs de la première heure, les choses étaient compliquées par le niveau élevé du lac. Nous sommes donc enclin à croire qu'ils opérèrent principalement sur la berge sud, peut-être aux abords du pont Desor comme le veut É. Vouga. Dans cette optique, il faudrait voir dans la zone 1 un aménagement de type sol ou aire de circulation, et dans la zone 2, une berge ou ses abords que les fouilleurs auraient atteint en suivant des objets, lesquels auraient glissé depuis la rive pour venir échouer sur les aménagements mis au jour et signalés par F. Gerber.

1510 É. Desor indique aussi que la plupart des objets ont été trouvés en profondeur – d'où on les retire en creusant le limon – mais ce n'est peut-être pas aussi vrai de la collection Schwab dans la mesure où celui-ci avait commencé à explorer la zone bien avant qu'É. Desor ne s'y intéresse. F. Troyon dans son ouvrage paru en 1860 donne pour les épées le score de huit pour Schwab contre une seulement pour Desor (Troyon 1860 : 195).

1511 Dans une lettre datée du 27 novembre 1864, F. Schwab renseigne F. Keller sur la localisation des trouvailles (177 à 179, 23/183). Il joint à cela un plan de situation et une coupe où est indiquée la zone explorée (en A sur le plan et en pointillé sur la coupe B). « *L'endroit qui a été fouillé est recouvert de 1,5 pied de pierres, ensuite il y a du sable, du gravier et de la tourbe. Tout cela est en partie mélangé et est profond d'environ 4,5 pieds. Après cette couche mélangée, il n'y a plus que de la tourbe.* » Et de conclure, « *mon ouvrier y a travaillé pendant trois semaines sans rien trouver* ». Cf. croquis : 39.

1512 Keller 1866 : 294.

1513 Vouga 1923 : 10.

1514 Pillonel & Reginelli Servais 2009.

1515 Lettre 187, 26/275 du 16 août 1865.

1516 Lettre 185, 26/271, du 23 mai 1865.

1517 Vouga 1885 : 9. Lors de la Correction des Eaux du Jura, le site de La Tène échappa au pillage jusqu'à l'intervention d'É. Vouga seulement parce que l'on croyait la source tarie, c'est dire combien les ramassages des pionniers avaient été efficaces ; Vouga 1923 : 11.

1518 Il s'agit du pont Desor.

1519 Vouga 1885 : 9.

1520 *Ibid.* : 12-13.

1521 *Ibid.*



Cette interprétation des faits trouve un écho inattendu dans le matériel mis au jour par F. Schwab. En effet, dans le chapitre introductif à l'étude du mobilier, nous avons insisté sur le caractère très systématique de la récolte et le fait que les « pêcheurs d'antiquités » ont prélevé tout ce qui pouvait l'être, sans aucune distinction. Les manques ou la rareté de certaines catégories de mobiliers, on l'a vu avec la céramique ou l'organique, est très certainement le reflet d'une réalité ancienne. On sait le soin méticuleux de F. Schwab dans la conduite de ces opérations. On sait aussi qu'il n'hésita pas, l'été 1861, à se défaire d'un excellent pêcheur parce qu'il avait révélé sa légèreté en laissant passer quelques fibres textiles lors du traitement des sédiments remontés sur la barque (voir la contribution de M.-A. Kaeser, ce volume : 27). De fait, il est important de noter que la moitié des objets trouvés à La Tène n'excèdent pas 5 cm de longueur et qu'un cinquième des pièces pèsent moins de 5 g. Une telle quantité d'objets d'aussi petites dimensions mérite une attention particulière, d'autant qu'on trouve là des perles, des jetons, mais aussi des rivets de poignées d'épées, des fragments de boucliers, des clous-rivets de boucliers, etc., autrement dit des éléments désolidarisés, tombés, perdus, qui se sont trouvés isolés de leur support d'origine. Il convient alors de s'interroger sur le moment de cette séparation. Faut-il voir là une conséquence du ramassage des objets ou, là encore, le reflet d'une situation déjà ancienne ? L'inventaire publié par P. Vouga n'est d'aucune aide car il n'a pas tenu compte de ces données, ni pour Neuchâtel ni pour Bienne. Le Laténium est le seul musée qui puisse soutenir la comparaison puisque les autres collections ont été constituées par dons ou achats d'objets déjà sélectionnés<sup>1522</sup>. Le Laténium comprend en revanche plusieurs séries directement issues des fouilles. Certaines sont partielles comme les collections d'É. Desor, d'A. Dardel-Thorens et d'É. Vouga. Celle provenant des fouilles de W. Wavre et P. Vouga est en revanche complète et, par conséquent, parfaitement représentative de ce qui a été réellement trouvé. Un examen rapide des vestiges conservés au Laténium semble indiquer une situation assez différente de celle observée à Bienne. On ne peut qu'être frappé de la rareté de ces petits objets, en particulier des rivets et clous-rivets, ou encore des fragments de gouttières, qui font justement l'originalité d'une série comme celle recueillie par Friedrich Schwab et son équipe de pêcheurs. Il importera toutefois de valider ce constat visuel en quantifiant cette donnée.

Cette différence a son importance. Nous savons que le mobilier recueilli entre 1907 et 1915 provient presque exclusivement de l'ancien chenal de la Thielle, les berges ayant déjà été nettoyées<sup>1523</sup>. Il s'agit donc d'objets en position secondaire et si des épées ont parfois été trouvées avec leur étui et des éléments de leur système de suspension, il n'est jamais fait mention de poignées d'épées trouvées intactes avec leurs rivets. Au contraire, et cela est une constante du discours archéologique, tous s'interrogent sur la nature des matériaux utilisés pour la fabrication de ces poignées. Moins hésitant, F. Schwab parle de poignées en bois dont

les restes auraient fini de se désagréger une fois retirées de leur milieu d'enfouissement<sup>1524</sup>. De rivets en place, il n'est jamais question mais cela n'étonnera pas si l'on se souvient que les armes ont été sorties à l'aide de pinces. Il est clair que ces rivets, comme tous les petits objets en général, ont été récupérés au fond de la barque lors du tri des sédiments qui sont remontés en surface. Même s'ils se trouvaient en position fonctionnelle, les rivets n'étaient plus rattachés à l'épée que par un lien virtuel, les parties en bois trop détériorées ne jouant alors plus aucun rôle. Dans cette hypothèse, il est probable que les rivets ont été repêchés dans un second temps. Précisons toutefois que le nombre de poignées restituables à partir du décompte des rivets reste bien inférieur à celui obtenu à partir des soies d'épée. Il convient alors d'envisager une seconde possibilité et de supposer que les rivets n'étaient déjà plus en position fonctionnelle depuis un certain temps et qu'ils ont été récupérés seulement parce qu'ils gisaient à proximité des objets plus volumineux et que nos pêcheurs ne se limitèrent pas aux grosses prises. Compte tenu de la surface relativement restreinte qui fut explorée, il paraît évident que grands et petits objets étaient disséminés sur le même espace. La concentration forte de minuscules objets, entiers ou non, mêlés à d'autres de dimensions nettement plus importantes permet de reconnaître là un niveau d'occupation. Nous sommes donc enclin à voir là un sol jonché des vestiges et des débris d'armes abandonnés *in situ*. É. Desor insiste sur le fait que presque toutes les épées qu'il possède « ont été recueillies sur un espace très limité, de quelques mètres carrés »<sup>1525</sup>. Les informations que révèle l'étude des sources d'époque et du mobilier nous conduisent à supposer que l'essentiel du matériel des fouilles anciennes de F. Schwab (mais aussi d'É. Desor et pour une part d'É. Vouga) provient d'un sol ancien attenant à la berge sud, localisé dans la proximité du pont Desor.

Plusieurs éléments viennent renforcer l'idée d'un sol jonché de débris. On a parlé des rivets de poignées d'épée, on mentionnera également les clous-rivets de boucliers dont le nombre dépasse très largement celui des umbos<sup>1526</sup>, ou encore les fragments de boucliers (entrée, gouttières et extrémités). Ces derniers qui, pour la plupart, n'étaient plus solidaires du fourreau (quatre seulement sont liés à des parties de fourreaux brisés), paraissent avoir été démontés. Il faut également insister sur le nombre élevé des extrémités qui a permis de doubler le nombre minimal d'individus (42 extrémités de boucliers contre 22 entrées de fourreau, et seulement 12 exemplaires complets).

1522 Nous avons pu le vérifier pour plusieurs collections, ainsi Berne, Genève, Bâle (et anc. à Bâle), Londres, Saint-Germain-en-Laye.

1523 Vouga 1923 : 24.

1524 Lettres du 13 novembre 1865, 192, 26/285 et du 13 mars 1866, 197, 26/293 ; information reprise dans Keller 1866b : 244.

1525 Desor 1864 : 26.

1526 La tige coudée d'un certain nombre d'entre eux interdit tout arrachement violent.



Le nombre de fragments d'extrémités de bouterolle conservées au Laténium est de 17 seulement, alors que l'on dépasse la quarantaine à Bienne (30 en NMI)<sup>1527</sup>. En revanche, si l'on prend comme référence de l'ensemble des collections l'étude de Navarro, que l'on y inclut les fragments « oubliés » de Bienne, et que l'on fait le décompte des entrées de fourreaux et des extrémités de bouterolle, on arrive à un certain équilibre avec un très léger avantage pour les dernières (89 extrémités pour 80 entrées). Si l'on considère en revanche les 68 fourreaux conservés sur toute la longueur, les pertes d'extrémités de bouterolle, pas moins de 17 recensées, sont nettement plus élevées<sup>1528</sup>. Le nombre total des extrémités complètes de bouterolle, désolidarisées des fourreaux, estimé à une trentaine d'individus, est important. Ce phénomène qui touche pratiquement un fourreau sur deux, rappelle une situation déjà observée à Gournay-sur-Aronde. Lors de l'étude des fourreaux d'épée nous avons établi que près de 40 % des bouterolles n'étaient plus en position fonctionnelle et que le phénomène était plus remarquable encore avec les exemplaires de la phase ancienne où l'on atteint le chiffre de 60 %. Ce constat nous avait conduit à formuler l'hypothèse d'objets placés en position verticale sur un support et que la bouterolle avait fini par se déchausser et se séparer du reste de l'arme<sup>1529</sup>. Qu'elle soit tombée naturellement ou qu'on l'ait arrachée, il est clair que l'on n'a pas cherché à la récupérer. Ces modestes fragments, désormais sans intérêt, étaient tout simplement laissés *in situ*.

À ces faits, on peut ajouter plusieurs indices. Il y a tout d'abord les talons de lance dont le nombre, rappelons-le, est largement déficitaire par rapport aux fers. Sur les 14 talons de la collection Schwab, deux ont été trouvés avec le bois de la hampe. Il ne s'agit pas de simples traces ligneuses minéralisées sur la soie ou dans la douille mais, comme on peut le voir aujourd'hui encore, du bois de l'extrémité, qui depuis s'est desséché et rétracté. É. Desor signale dans sa collection un fragment de hampe analogue, « remarquablement grêle et garnie à son extrémité d'une pointe en fer à pans coupés »<sup>1530</sup>. É. Vouga en figure deux autres, mais n'en dit rien qui puisse nous éclairer<sup>1531</sup>. Il ne s'agit donc pas de lances entières, avec fer, hampe et talon, comme on en mit au jour dans l'ancien lit de la rivière, mais d'embouts avec la partie du bois attenante. S'ils proviennent d'un niveau d'occupation et non pas du lit de la rivière, des conditions favorables à la conservation du bois n'en étaient pas moins requises. On peut supposer que les lances avaient été fichées en terre et que le terrain était suffisamment humide pour conserver la partie enterrée. À Ribemont-sur-Ancre, les nombreux talons de lance qui gisaient le long de la bordure interne du fossé ont été interprétés dans ce sens<sup>1532</sup>. Parmi les menus objets, nous trouvons aussi les perles et les pièces de jeu, qui sont sans équivalent dans les autres collections. Dans le chapitre qui leur a été consacré nous avons émis l'hypothèse qu'une partie des perles et anneaux, et peut-être aussi la hache pendeloque en bronze, avaient été réunis sur un même

support comme le bracelet spiralé en bronze ou plus probablement sur un lacet en matériau organique. D'autres, comme les pièces de jeu, se trouvaient éventuellement à l'intérieur d'un contenant, également organique. Ainsi concentré, il était plus facile de les recueillir tous ensemble. Il est regrettable que nous n'ayons aucune information concernant leur découverte.

Ces quelques exemples, certains particulièrement significatifs, d'autres plus hypothétiques, et surtout la quantité des menus fragments recueillis, donnent un poids supplémentaire aux indications tirées des commentaires des premiers fouilleurs. Tout porte à croire, selon nous, qu'on a là les reliefs épars mais denses d'une occupation dont il reste à préciser la nature. Tout indique que nous nous trouvons au centre d'un dispositif où l'on entreposait quantité d'objets, dont un certain nombre, plus ou moins complets, furent abandonnés au milieu d'une multitude de fragments informes. Suivant notre interprétation, de centrale qu'elle était dans les interprétations précédentes, la Thielle devient périphérique et doit davantage être vue comme un lieu de dépôt secondaire, ou plus probablement accidentel et résiduel. C'était déjà d'une certaine manière l'avis d'É. Vouga qui imaginait les armes des habitants tués, emportées par une montée des eaux qui balaya les corps et les objets au fond de la Thielle<sup>1533</sup>. Ce dernier indique en outre que beaucoup d'objets se trouvaient amoncelés près des constructions qu'il découvrit sur la berge, le long de la rive droite<sup>1534</sup>. Il signale aussi deux plaques en bronze, ou phalères, dans la construction située dans le prolongement du pont Desor sur la rive gauche<sup>1535</sup>.

1527 Pour les estimations qui suivent, nous nous sommes basés sur l'étude de J. M. de Navarro, mais il est évident que ces chiffres devront être contrôlés. Dans le cas du Laténium, il importera aussi d'évaluer l'importance des fragments récupérés à Bâle qui proviennent comme l'on sait du fonds Schwab.

1528 Il n'est pas tenu compte ici des exemplaires datés de La Tène ancienne.

1529 À Gournay-sur-Aronde, le phénomène semble avoir touché plus particulièrement les fourreaux de la phase ancienne caractérisés par des bouterolles lourdes et volumineuses. On peut en revanche se demander si la désolidarisation des formes plus graciles des phases récentes n'a pas été provoquée intentionnellement, dans la mesure où le contact, entre les lames du fourreau et la bouterolle, était plus étroit. Il faut aussi supposer que cette séparation intervient assez tôt dans le processus de corrosion puisque l'oxydation a plutôt tendance à coller les diverses parties.

1530 Desor 1865 : 81 ; un dessin de l'objet est conservé avec les Archives de la Société des Antiquaires de Zurich. Également Reginelli Servais 2007 : 35, aquarelle de L. Favre. Voir dessins dans ce volume : 40 et tome 2 : pl. 108.

1531 Vouga 1885 : pl. VI-15 et 16, les quatre autres talons qui accompagnent la planche ne présentent aucune trace de bois.

1532 Brunaux & al. 1999. Une disposition semblable est envisagée aussi à Gournay-sur-Aronde même si les indices sont beaucoup plus ténus (Brunaux dans Brunaux & Rapin 1988 : 158).

1533 Vouga 1885 : 7 et 9. É. Vouga explique la quantité d'objets par la fin brutale de l'établissement. Si les autres établissements, plus anciens ou récents, ont laissé peu d'objets c'est parce qu'ils n'ont pas été détruits subitement ; *Ibid.* : 34.

1534 *Ibid.* : 14.

1535 *Ibid.* : 12.



On rappellera le chaudron découvert par F. Schwab sous les débris d'une construction et F. Keller de préciser que les pêcheurs de Schwab trouvèrent deux ou trois chaudrons en bronze et fer, en dégagant un ensemble de poutres<sup>1536</sup>. Pour É. Vouga, il ne fait guère de doute que ces récipients ont été retirés des décombres d'une construction puisque lui-même en trouva un sous la deuxième construction, précisant que le fond du récipient manquait en grande partie<sup>1537</sup>.

Si notre interprétation des vestiges recueillis et des informations lacunaires livrées par les découvreurs eux-mêmes permet de localiser, même de façon imprécise, la position topographique du mobilier, il reste à établir à qui appartiennent ces objets. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur les données archéologiques et anthropologiques, lesquelles ont fait l'objet d'une étude récente particulièrement détaillée<sup>1538</sup>.

Les découvertes d'ossements humains de F. Schwab sont assez tardives. Elles proviennent des sondages profonds, ce qui invite plutôt à envisager des concentrations en quelques points particuliers. La première mention date du 4 décembre 1863. F. Schwab signale la découverte de beaucoup d'ossements humains, mais sans crâne, précise-t-il<sup>1539</sup>. Quelques jours plus tard, le 19 décembre, il indique de nouveau la découverte, avec trois épées sans fourreau, de nombreux ossements humains<sup>1540</sup>. Si l'importance quantitative de l'ensemble récupéré par le Colonel Schwab est difficile à évaluer, il est en revanche clair qu'il n'y a à aucun crâne comme le précise plus tard F. Keller dans son sixième rapport sur les *Pfahlbauten*. Ce dernier, même s'il ne s'attarde guère sur ce problème, indique simplement la découverte d'un plein panier d'ossements correspondant aux restes d'au moins huit individus. L'unique crâne alors connu appartient, dit-il, à la collection du professeur Desor qui en donne un dessin dans ses *Palafittes*, p. 102<sup>1541</sup>. É. Desor, plus sensible à ces questions que son collègue antiquaire, est plus disert. Il indique que les découvertes de restes humains ne furent pas immédiates. « *Ce n'est que tout récemment, précise-t-il, que nous sommes parvenus à nous procurer les premiers débris humains de cette époque. Ce sont des os de tronc, des membres et, ce qui est plus important, un crâne presque complet... d'assez grande taille, mais d'une conformation peu avantageuse, très long, aplati en dessus avec un développement occipital énorme, tandis que le front est très bas, presque nul... Il appartient cependant au groupe des crânes helvétiques, et c'est du soi-disant type de Sion qu'il se rapproche le plus* »<sup>1542</sup>. Il précise que les os de membres et de bassins examinés par le Dr Guillaume « *indiquent des hommes dont la taille atteignait jusqu'à 1,9 m*<sup>1543</sup> ; ils étaient par conséquent d'une taille supérieure à la moyenne. » Dans les *Matériaux pour l'histoire naturelle et positive de l'homme*, la revue de G. de Mortillet, on peut lire que « *M. le Dr Guillaume a recueilli à La Tène des fémurs, tibias, humérus, radius et cubitus appartenant à une femme et à cinq hommes dont la taille flotte entre 1,38 m*

*et 1,74 m*<sup>1544</sup>. *C'était donc une race plus grande que celle des stations de pierre et de bronze* ». Si la découverte d'ossements humains dans les palafittes n'est pas chose nouvelle, les restes mis au jour à La Tène ne manquent pas de laisser quelque peu perplexes nos savants. « *M. Desor ne comprend pas la présence de ces os au milieu des débris animaux. Des ossements humains, à moins d'admettre des anthropophages, supposent des cadavres entiers que la décomposition aurait ramené à la surface au bout d'un certain temps* »<sup>1545</sup>. Les dents, remarque É. Desor, sont toutes conservées mais aussi très fortement usées (les incisives, comme les canines et les molaires)<sup>1546</sup>. Ce constat a été confirmé par l'étude de Kurt Alt<sup>1547</sup>.

É. Vouga, après avoir rappelé les trouvailles de ses prédécesseurs, signale la découverte d'un deuxième crâne entier – de femme indique-t-il – devant le premier établissement<sup>1548</sup>. Devant le deuxième, il trouva pareillement les ossements de trois ou quatre personnes et trois crânes, dont un portait des traces de coups d'épée sur le sommet<sup>1549</sup>, tandis qu'un autre était remarquable par sa difformité. Devant la quatrième construction, se sont deux mâchoires inférieures et les ossements d'une trentaine de personnes, avec un très grand nombre d'os de chevaux, de bœufs et de porcs, qui ont été recueillis. Il signale enfin la découverte d'un grand nombre d'autres squelettes et d'ossements divers, certains superficiellement, d'autres à mi-hauteur, dont il ne peut garantir l'âge. Deux d'entre eux sont attribués au Moyen Âge comme permet de le déduire le poignard médiéval trouvé à proximité immédiate<sup>1550</sup>. Il indique en outre la découverte à l'ouest du Pont Vouga, près du « *barrage* » derrière lequel avaient été jetés les objets de la « *quatrième maison* » ou provenant d'autres établissements situés plus haut, dans un mélange de sédiments limoneux et sableux avec du gravier, quantité d'ossements d'hommes et d'animaux<sup>1551</sup>. Il précise qu'ici les crânes d'hommes et de chevaux n'étaient pas rares.

1536 Keller 1866 : 294.

1537 Vouga 1885 : 25-26.

1538 Alt & Jud 2007 ; voir leur contribution dans ce volume : 287 *sqq.*

1539 Lettre du 4 décembre 1863, 163, 23/168.

1540 Lettre du 19 décembre 1863, 165, 23/169.

1541 Keller 1866 : 295 ; *Id.* 1866b : 242. F. Schwab très sensible à ce qu'écrit son ami F. Keller ne trouve rien à redire à ce sujet, alors qu'il ne manque pas en d'autres occasions de lui signaler les erreurs et inexactitudes, lettre du 13 mars 1866, 197, 26/293.

1542 Desor 1864 : 29.

1543 Estimation erronée.

1544 Ces estimations plus conformes à la réalité sont semblables à celles calculées plus tard par Eugène Pittard et publiées dans la monographie de P. Vouga 1923 : 140.

1545 Mortillet citant Desor dans *Matériaux* 1865 : 216.

1546 Desor 1864 : 29.

1547 *Ibid.* : 29 ; Alt & Jud 2007. Même remarque à propos de l'usure dentaire des restes de tombeaux anciens ; Desor 1864 : 29.

1548 Vouga 1885 : 31.

1549 Il s'agit très certainement du n° 1001N de Neuchâtel étudié par K. Alt ; Alt & Jud 2007 : 53-55 ; également ce volume : 287 *sqq.*

1550 Vouga 1885 : 32. É. Vouga parle de « *bourguignons* ».

1551 *Ibid.* : 12.



L'attention portée aux vestiges céphaliques s'explique avant tout par le succès des études craniologiques qui devaient permettre, pensait-on, de préciser l'origine des individus et de les situer dans le cadre d'une évolution générale des types anthropologiques. C'est la conclusion d'E. Pittard qui esquisse ainsi la physiologie anthropologique de la Suisse palafittique finissante. « *En résumé, les individus qui ont laissé leurs restes squelettiques dans les sables et vases de La Tène étaient, la plupart, de taille moyenne (?); ils étaient en majorité dolichocéphales et possédaient une capacité crânienne assez grande. Ils appartenaient en majorité au type Kymrique (Broca) ou Germanique* »<sup>1552</sup>.

L'analyse du corpus des restes humains conservé à Bienne a permis d'établir un dénombrement précis des vestiges osseux (fig. 229, pp. 290-291). Kurt W. Alt et Peter Jud notent des variations importantes dans la couleur des os, allant du beige au brun sombre, qui témoignent de conditions de conservation et de milieux d'enfouissement différents. Certains os présentent aussi des traces de morsures indiquant qu'ils sont restés un certain temps à l'air libre, abandonnés aux rongeurs, avant d'être enfouis. On remarque que l'ensemble du squelette, à l'exception du crâne, des vertèbres et des côtes, est représenté. Les os post-crâniens de Bienne appartiennent à six individus, un chiffre qui n'est finalement pas si éloigné de l'estimation avancée par F. Keller.

Sur les 50 à 100 squelettes humains qui auraient été retrouvés à La Tène, les restes de 20 individus dont on conserve les crânes, auxquels il faut ajouter les six individus sans crâne de Bienne, sont parvenus jusqu'à nous<sup>1553</sup>. Le chiffre initial est une estimation très imparfaite mais qui reste toutefois largement en deçà des quelque 160 individus que l'on peut dénombrer à partir des épées, sachant qu'à une épée correspond un unique individu. La datation <sup>14</sup>C d'une dizaine de pièces osseuses confirme leur attribution globale au Second âge du Fer, à l'exception de deux dents qui appartiennent à des époques nettement plus tardives, à savoir le Bas-Empire et le haut Moyen Âge<sup>1554</sup>. L'enquête a permis d'attribuer les ossements avec crânes à trois enfants (dont deux ont entre 7 et 12 ans), une adolescente d'une quinzaine d'années et douze adultes dont deux femmes<sup>1555</sup>. Pour quatre individus, il n'a pas été possible de se prononcer. Les adultes sont âgés de moins de 40 ans. Quoi qu'il en soit, vu le nombre d'individus restants par rapport à la quantité présumée, on se gardera bien ici de conclure sur la démographie de la population mise au jour à La Tène.

Des traces de coups et des lésions ont été constatées sur sept des seize crânes. Trois crânes d'adultes ont particulièrement retenu l'attention des anthropologues. Une des têtes avaient été décapitée, suite à de nombreux coups (individu n° 1), tandis qu'une autre porte de nombreuses entailles profondes et les traces d'une lésion qui dut être fatale (individu n° 5). Le dernier a révélé quant à lui les traces de deux coups violents portés sur l'arrière (individu

n° 13). Les auteurs de l'étude anthropologique expliquent ces marques par des manipulations ou des violences exercées *post mortem* et insistent sur les similitudes avec les pratiques mises en évidence ces dernières années dans les lieux de culte<sup>1556</sup>. Dans la plupart des cas, il n'est pourtant pas possible d'établir avec certitude la cause du décès. Il est aussi certain que beaucoup de blessures mortelles ne laissent pas de trace, en particulier celles qui visent le thorax ou l'abdomen, des parties qui font aujourd'hui largement défaut dans le corpus des ossements de La Tène. La question a également été soulevée pour les restes humains du « charnier » de Ribemont-sur-Ancre où les parties correspondant aux squelettes thoraciques sont pourtant bien documentées.

Existe-t-il un lien entre les individus retrouvés et l'ensemble du mobilier archéologique exhumé ? La juxtaposition des restes osseux et métalliques et les témoignages des différents fouilleurs invitent à le penser<sup>1557</sup>. Si tel est le cas, il faut aussi admettre une datation semblable et exclure pour les ossements l'hypothèse de dépôts différés, s'échelonnant sur une période plus ou moins longue. Nous savons aussi, grâce aux traces laissées par les rongeurs, que ces ossements n'ont pas été immergés ou enterrés aussitôt, mais qu'ils ont d'abord été laissés à l'air libre. Ce constat est important dans la mesure où il vient renforcer l'idée qui nous a amené à localiser sur la rive la majeure partie des objets trouvés. Les ossements comme les objets n'étaient donc pas destinés à être jetés à l'eau en offrande comme on l'a souvent affirmé<sup>1558</sup>. La présence d'enfants, de femmes, aux côtés d'hommes indique un recrutement plus large que ce qu'il est convenu d'attendre d'une simple population guerrière. De même, les os longs ne présentent pas de stigmates assignables à des faits d'armes. Enfin,

1552 Pittard dans Vouga 1923 : 142. Le (?) est d'E. Pittard.

1553 Les ossements des fouilles de 1907-1917 sont pour le moment introuvables, à l'exception d'un seul squelette, découvert le 18 octobre 1911, publié par E. Pittard en 1912 (individu 12 de l'étude de P. Jud et K. W. Alt (2009)).

1554 *Ibid.* K. Alt et P. Jud laissent entendre que la datation des deux dents pose des problèmes « *apparemment de nature méthodologique* ».

1555 Les femmes, précise P. Jud, ont été reconnues à partir des os coxaux. Il y aurait quatre femmes en tout. Sur les cinq os de bassins conservés à Bienne, on compte un homme adulte et trois individus jeunes ou petits.

1556 En particulier Gourmay-sur-Arondé ; Brunaux, Méniel & Poplin 1985 : 158-164. Voir également les réflexions de Bruno Boulestin et Henri Duda dans Brunaux & Méniel 1997 : 202-206.

1557 J. M. de Navarro se référant au Journal manuscrit des fouilles de 1907/1917 conservé à Neuchâtel, rappelle la découverte en 1913 d'un squelette avec un couteau posé en travers du crâne (Laténium MAR-16988 ; couteau dans Vouga 1923 : pl. XLI.9). Il précise que la montée des eaux ne laissa pas le temps aux fouilleurs de le photographier. Navarro 1972 : 17.

1558 C'était l'avis de J. M. Navarro 1972 : 17, 409. L'idée avancée par Sophus Muller en 1898 ne prit véritablement forme qu'une cinquantaine d'années plus tard avec les travaux de Klaus Raddatz, qui associait ce type de gisement aux cultes des eaux. Dans le même sens, voir Furger-Gunti 1984 et Brunaux 1986 : 47.



P. Jud propose de voir des attributs féminins dans les parures qui portaient encore certains squelettes signalés par P. Vouga. Le premier squelette entier, écrit P. Vouga, est celui « *d'un adolescent qui portait au bras droit un bracelet formé d'un double fil de fer, analogue en tous points à celui que nous avons trouvé en 1907* »<sup>1559</sup>. Le second squelette, comme le précédent, portait au bras droit un bracelet en très mauvais état, formé d'un simple fil de fer, et deux fibules sur la poitrine<sup>1560</sup>. Les fibules sont bien évidemment en fer et les bracelets appartiennent aux formes spiralées, dont on connaît à Bienne deux exemplaires en bronze<sup>1561</sup>. Ces bracelets, nous l'avons vu avec l'étude de la parure, ne suffisent pas à eux seuls pour décider du sexe des porteurs<sup>1562</sup>. Ajoutons à cela que les parures de bras en fer sont plus souvent associées aux hommes. Dans les lieux de culte, les dépouilles humaines n'étaient pas nécessairement dénudées et privées de leurs attributs. On peut signaler le cas d'un avant-bras découvert à l'intérieur du grand enclos quadrangulaire de Ribemont-sur-Ancre, qui portait encore une paire de bracelets constitués chacun d'un simple jonc en fer<sup>1563</sup>.

Si les indices recueillis ne permettent pas de soutenir l'hypothèse d'individus sacrifiés, les marques nombreuses démontrent que les cadavres n'ont pas été simplement abandonnés, mais manipulés et peut-être même outragés<sup>1564</sup>. L'imbrication des restes humains et des autres mobiliers n'en est pas moins patente<sup>1565</sup>. Les éléments à disposition ne permettent pas, au vu des lacunes et des nombreuses incertitudes, d'aller beaucoup plus loin sans risquer une lecture forcée des données. Peut-on affirmer avec P. Vouga, qui après avoir énuméré la découverte de « *deux rais de roue, un crâne, des ossements et des cornes de bœuf, les débris de trois vases en bois, une calotte humaine, un humérus et un péroné, enfin au niveau de la soie de l'épée*<sup>1566</sup> *quelques tessons de terre cuite grossière* », que ces trouvailles donnaient « *la preuve évidente qu'un guerrier équipé était tombé dans la rivière avec son char et tout le chargement* »<sup>1567</sup>. Si l'histoire est belle, l'interprétation est assurément forcée et erronée.

L'archéologie a depuis longtemps souligné l'indigence des vestiges typiquement féminins. C'est une des raisons qui avait conduit nombre d'observateurs à formuler l'hypothèse d'un poste militaire, autrement dit un lieu où la parure, et par extension, les femmes n'avait aucune raison d'être<sup>1568</sup>. Nous avons souligné combien cette indigence était dommageable quand il s'est agi de trouver dans les ensembles funéraires de référence les indispensables points de repère pour la chronologie de notre matériel d'étude. Nous avons vu que les quelques éléments attestés comme les anneaux de bras et les perles pouvaient également avoir été portés par des hommes. Là aussi, les comparaisons ne manquent pas. Le seul objet typiquement féminin de notre corpus consisterait en un fragment de ceinture à petits anneaux en fer, mais l'objet est incomplet et on ne peut complètement exclure un autre usage.

Les armes et les traces de coups portés sur les ossements humains, en particulier les crânes, et sur quelques lames d'épées, renvoient indiscutablement à l'univers de la guerre et ses multiples rituels. Les coups *post mortem* relevés sur les ossements ne permettent pas de décider s'ils ont été perpétrés sur place ou en un autre lieu, et cela d'autant plus que l'on ne dispose que d'une partie du puzzle. Le matériel mis au jour, par sa relative diversité, peut aider à mieux comprendre les circonstances qui ont présidé à la mise en place d'un tel dépôt. Parmi les objets recueillis figurent les restes incomplets d'un torque en or, maintenant perdu, et de deux autres en fer d'excellente facture, conservés à Bienne. On a remarqué de longue date que ces parures typiques des assemblages funéraires féminins de La Tène ancienne disparaissent au cours du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. des tombes de femmes, pour devenir le signe distinctif des guerriers de rang élevé comme en témoignent les auteurs grecs et latins<sup>1569</sup>. Ces parures, souvent en métal précieux, ne figurent jamais dans les tombes de La Tène moyenne et sont également rares dans les lieux de culte, sanctuaires ou trophées. Il est clair que cet ornement hautement symbolique que portait le guerrier de son vivant n'était pas destiné à le suivre dans la tombe, peut-être même son usage était-il restreint aux seules activités guerrières. Trois torques pour quelque 160 guerriers équipés de l'épée, c'est bien peu. À cela s'ajoute la difficulté de porter des parures comme ces torques massifs en fer, ouverts, composés de trois segments. On peut dès lors se demander si l'on ne réservait pas ces objets à un usage plus spécifique, indépendant des individus eux-mêmes. Les piliers anthropomorphes en bois, comme celui d'Yverdon, révèlent sous des traits schématiques des personnages hiératiques parés d'un collier rigide à tampons. Sur les représentations anthropomorphes, le torque est souvent l'unique attribut parfaitement reconnaissable. On peut aussi se demander si de telles sculptures ne pouvaient pas être aussi revêtues d'objets réels et si l'on ne peut attribuer

1559 Vouga 1912 : 7. Il s'agit en fait du squelette d'une adolescente comme l'a déterminé E. Pittard dans son article de 1912 ; il n'y consacrera que quelques lignes dans la monographie de 1923.

1560 Vouga 1914 : 12. Dans la monographie de 1923, il n'est fait aucune mention de ces trouvailles.

1561 Il serait intéressant de pouvoir reconstituer de tels ensembles.

1562 Voir par exemple les tombes de guerriers 10 de Reichenbachstrasse à Berne (Stähli 1977 : pl. 15), 35, 36 et 38 de Steinbichel à Manching (Krämer 1985 : pl. 21, 22 et 24).

1563 Brunaux & al. 1999 : 197, fig. 21.

1564 Quel crédit faut-il accorder aux dires d'É. Vouga qui évoque la découverte de trois squelettes complets dont un avait, dit-on, une corde au cou ? ; Vouga 1885 : 12. Il indique plus loin la découverte « *Devant le cinquième [établissement] trois squelettes entiers dont un portait une corde au cou (?)* » ; *Ibid.* : 32.

1565 À l'exception des corps trouvés dans le remplissage supérieur du chenal qui paraissent appartenir à une époque plus récente comme invite à le penser É. Vouga ; *Ibid.*

1566 Dont il a été question quelques lignes plus haut avec un fer de lance et sa hampe.

1567 Vouga 1912 : 7.

1568 Vouga 1923 : 63.

1569 Déchelette 1914 : 1210.



à certains torques de La Tène une semblable fonction. Les parures de bras, à peine plus nombreuses, étaient plus probablement réservées aux vivants – l'une d'elles paraît avoir été portée par une adolescente comme nous l'avons vu précédemment – puisque les bras des statues jamais dégagés ne se prêtent guère à une semblable mise en scène. Le collier que nous proposons de restituer avec les perles en verre, en os ou étain, a également pu être porté par un individu mais il convient d'insister sur la rareté de ces parures à La Tène comme dans les contextes funéraires contemporains. Les vertus apotropaïques des perles à décor oculé en verre (ou à yeux) et prophylactiques en verre bleu (petites perles et fragments de bracelets<sup>1570</sup>) sont bien connues<sup>1571</sup>. Dans le même registre on rappellera deux objets disparus, la dent taillée signalée par F. Keller et la hache miniature en bronze. Il est à noter que ces objets protecteurs étaient souvent portés par des enfants, plus directement menacés par les maladies et le mauvais sort. Nous sommes donc tenté de les attribuer à un ou plusieurs de ces adolescents, garçons ou filles. De la même manière, nous leur attribuons volontiers les fibules les plus petites comme l'objet 3279.

La présence dans ce contexte de petits objets comme les pièces de jeu étonne davantage car, nous l'avons vu, les dés et jetons s'ils sont bien connus dans les régions méditerranéennes, sont en revanche beaucoup plus rares dans le monde celtique. Il faut attendre le premier siècle avant notre ère pour en trouver une trace substantielle. Pourtant, il n'y a pas lieu ici de douter de leur appartenance au lot majoritaire des objets de La Tène. Nous avons également vu que la forme allongée et la ponctuation particulière de certains dés comme notre exemplaire 3307, impliquaient un usage différent de celui que l'on peut attendre d'un dé à jouer. On s'est demandé, considérant leur forme et leur rareté, si ces objets n'avaient pas été employés à d'autres fins, également liées au hasard, comme on peut en concevoir dans le cadre de pratiques magico-religieuses, liées à la divination. Ce n'est en revanche certainement pas le cas des exemplaires trouvés dans les sépultures celtiques d'Italie centrale où l'on devine là un usage spécifique aux joutes agonistiques bien connues du monde étrusque.

Nous avons vu que l'on trouvait aussi un nombre non négligeable d'outils et d'ustensiles domestiques. Si la céramique est rare et encore mal datée, nous savons par les fouilles de P. Vouga que la vaisselle en terre cuite se complétait d'écuellles et de jattes en bois. Les chaudrons occupent dans ce contexte, vu leur nombre (huit exemplaires entiers et les restes de quatre ou cinq autres) une place à part. Plusieurs ont été trouvés, parfois ensembles, en liaison (il est difficile de préciser s'ils étaient ou non en position primaire) avec les restes des constructions identifiés par É. Vouga. Les formes sont semblables à l'exception de l'exemplaire 3292 qui relève d'une tradition plus ancienne. Ces chaudrons ont servi, comme l'indiquent les nombreuses traces de réparations.

Nous avons insisté sur la polyvalence de ces récipients qui ont pu servir aussi bien à cuire des aliments qu'à préparer des boissons, sans oublier les vertus magiques qu'on leur prêtait volontiers. L'importance de cet objet dans les contextes culturels et funéraires, alors qu'il est plutôt rare dans les habitats contemporains, a été récemment soulignée par Mathieu Poux qui parle à leur propos « d'emblèmes festifs et religieux » et les définit comme « chaudron-cratère »<sup>1572</sup>. La fourchette à viande (2876), si elle renvoie incontestablement à la consommation de viandes bouillies, n'en est pas moins unique – il n'en n'a pas été trouvé d'autre – et montre le caractère restrictif de cet usage si l'on établit la comparaison avec d'autres gisements comme Manching<sup>1573</sup>, le dépôt de Vienne « Sainte-Blandine »<sup>1574</sup> ou encore Larina<sup>1575</sup>. L'absence de broches à rôtir, également significative, ne plaide pas davantage en faveur d'une notable consommation carnée *in situ*. Des louches en métal et en bois sont en revanche attestées. On rappellera enfin la découverte d'au moins deux crémaillères, utilisées pour la cuisson mais aussi plus simplement pour la suspension, dans la mesure où ces récipients, une fois remplis, ne pouvaient reposer sur eux-mêmes sans se déformer.

La Tène a aussi livré, comme le rappelle P. Vouga, après son père et V. Gross, une petite dizaine de restes de meules rotatives. S'il s'attarde sur leur fonctionnement, il n'est rien dit des circonstances de leur découverte ni de leur localisation<sup>1576</sup>. S'il s'agit bien d'ustensiles du quotidien, liés à la production de farines, leur présence peut être lue de différentes manières suivant que l'on privilégie l'idée de simples offrandes ou que l'on préfère y voir des accessoires utilisés pour accompagner les cérémonies célébrées en ce lieu<sup>1577</sup>. Il en va certainement de même de la plupart des ustensiles agricoles et des outils. La faux, indispensable accessoire du fourrageur, devait équiper aussi bien le servant du cavalier que les gardiens qui avaient en charge l'entretien des lieux. La présence de l'outillage n'est pas toujours facile à expliquer. Il faut toutefois insister sur l'importance d'un petit matériel très spécialisé, qu'il s'agisse de pointes sèches ou de ciseaux, utilisés pour

1570 Nous avons évoqué à leur propos la possibilité qu'ils soient arrivés là à l'état fragmentaire et qu'il ne s'agisse peut-être déjà plus de simples bracelets en verre.

1571 Par exemple Venclová 1989 : 88 ; Daremberg & Saglio 1877 : art. *Amuletum*.

1572 Poux 2004 : 260-261, qui associe par ailleurs certains récipients exceptionnels à un cadre liturgique.

1573 Jacobi 1974 : 126-129.

1574 Chapotat 1970 : 77-80.

1575 Perrin 1990 : 63-69.

1576 Vouga 1923 : 78-79. Un fragment de meule apparaît cependant sur le plan publié dans le quatrième rapport ; Vouga 1912 : 8 et plan. Émile, son père, indique toutefois avoir découvert une de ces pierres dans sa seconde construction, sur une des poutres du plancher où il avait aussi récupéré un chaudron dont le fond manquait en grande partie ; Vouga 1885 : 26 et 27.

1577 Keller 1866 : 295, mentionne aussi avec la présence de déchets culinaires, des noisettes, des pommes desséchées, des céréales et des graines de moutarde.



la ciselure sur bois ou métal ou encore le travail du cuir comme cela a été suggéré pour la trousse des Musées d'Art et d'Histoire de Genève. On notera, sinon l'absence, tout au moins la rareté, des gros outils, à l'exception des fers de hache à douille ou à emmanchement transversal. Ces outils sont avant toute chose des instruments du quotidien. Nous ne reviendrons pas ici sur les usages multiples, domestiques et artisanaux, de la hache mais insisterons plutôt, compte tenu du contexte général qui se précise, sur un usage sacrificiel<sup>1578</sup>. À cet aspect de la question, déjà discuté dans le chapitre qui leur a été consacré, il convient d'ajouter les résultats de l'étude archéozoologique conduite par Patrice Méniel (ce volume : 297 *sqq.*).

Le corpus des ossements animaux de Bienne, à peine plus important que celui des restes humains (48 os), comprend une majorité de restes de chevaux. F. Keller se contente de signaler quelques os de chevaux et de bœufs, sans davantage de commentaires<sup>1579</sup>. Parmi les chevaux, on compte un étalon et une jument. Les sujets sont adultes mais pas trop âgés. Il s'agit de petits animaux caractéristiques de l'âge du Fer. Cette prépondérance a été confirmée par l'étude des ossements animaux du Laténium et des sondages de 2003. La partie restante se compose de cerfs, de bœufs, de caprinés, de chiens, de porcs et de poissons. Pour les restes de cerfs ce sont les andouillers qui dominent ; ce choix répond manifestement à une logique d'autant plus particulière que C. Keller qui a étudié le matériel neuchâtelois confié par P. Vouga n'en compte aucun. On peut aussi s'interroger sur le nombre élevé de dents isolées (près de la moitié du total des dents recueillies) qui, s'il n'est pas fortuit, n'est pas sans présenter certaines analogies avec ce qui a pu être constaté pour les résidus de fourreaux, d'épées et de boucliers. Comme pour les armes, cela pourrait résulter d'une exposition des restes animaux avec pour conséquence le déchaussement fréquent des dents et leur abandon en raison de leur petite taille et de leur inutilité. C'est justement la présence de dents humaines au niveau de l'entrée du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde qui avait conduit à envisager une exposition privilégiée des crânes sur le porche.

Plus significatives encore sont les traces de découpes et de coups. Si les premiers sont l'indice de déchets culinaires, les seconds sont bien différents. Les marques relevées sur l'occipital d'un des chevaux – ouverture de la boîte crânienne par section de l'occiput de manière à préserver l'intégrité du crâne – n'ont plus rien à voir avec la pratique de l'hippophagie domestique mais rappellent des faits observés dans les principaux lieux de culte de Gaule septentrionale et centrale, qui permettent d'établir un lien entre le sort des hommes et des chevaux. Cette observation prend tout son sens si l'on se rappelle que C. Keller avait déjà signalé en son temps le « *grand nombre d'occiputs isolés* », ce qui élimine d'emblée, comme le souligne justement P. Méniel, tout caractère anecdotique à la découverte<sup>1580</sup>. Cette ouverture de la boîte crânienne qui donne accès à la cervelle a aussi pu servir à fixer le

crâne sur un poteau époinché. Une perforation du palais comme cela a été mis en évidence sur deux crânes assurerait une fixation stable sur le poteau. P. Méniel envisage enfin d'après l'état d'un des crânes une exposition prolongée. Les éléments à disposition permettent donc de distinguer, comme à Gournay-sur-Aronde, les animaux abattus pour la consommation, de ceux qui, comme le cheval, étaient exposés à la manière de trophées.

La Tène n'est pas l'ultime avatar des habitats lacustres chers aux découvreurs et inventeurs du site. Il n'est pas non plus un *oppidum*, ni un arsenal. Si depuis maintenant un demi-siècle l'idée d'un lieu de culte a fait son chemin, il reste à en préciser la nature exacte. Nous avons expliqué pourquoi nous ne pensons pas qu'il s'agit d'un de ces lieux de culte où l'on immergeait les offrandes à l'instar des lacs de Toulouse ou des marécages nordiques<sup>1581</sup>. Les ponts, qui ne sont plus datés<sup>1582</sup>, ont souvent été placés au centre du dispositif, soit comme plateforme pour l'immersion des offrandes et les sacrifices, soit comme lieu d'exposition<sup>1583</sup>. Ces reconstitutions ne résistent pas à l'analyse des faits. Nous disposons maintenant d'un faisceau d'indices qui permet de reconnaître là un lieu consacré installé, non pas sur une structure surplombant les eaux, mais sur la terre ferme, en retrait du lac et de l'exutoire de la Thielle, à proximité d'un pont qui permettait de franchir la rivière et, en longeant la rive nord du lac, de rejoindre La Sauge où les vestiges de plusieurs ponts ont également été reconnus<sup>1584</sup>. Au-delà, cet axe permettait de relier les contreforts du Jura au Plateau suisse. Une reconstitution de la topographie antique s'avère indispensable pour comprendre la nature de cette installation implantée dans une zone sujette aux fluctuations des eaux et aux inondations. Il faut donc imaginer à La Tène une aire aménagée au sud d'un bras de la Thielle avec un pont, des aménagements de berge et des constructions de nature indéterminée. Ces constructions de quelques mètres carrés entrevues par F. Schwab, fouillées et décrites par É. Vouga, mais dont P. Vouga ne retrouva plus la trace, contenaient encore du matériel laténien. Plutôt que des maisons, nous sommes tentés de voir là la trace d'entrepôts à l'instar des trésors de sanctuaires antiques où l'on stockait certaines offrandes (en particulier les chaudrons), ou encore des plateformes

1578 On peut également insister sur la valeur métallique que représentent ces instruments qui sont, avec les barres, les objets les plus lourds trouvés sur le site.

1579 Keller 1866a : 295 ; *Id.* 1866b : 242.

1580 Keller dans Vouga 1923 : 132.

1581 Hanni Schwab évoque la présence d'un sanctuaire dans le village – elle se réfère aux témoignages de F. Schwab qui pensait avoir trouvé une grande station lacustre avec des fonds de maisons – où auraient été exposées les armes de La Tène C (1992 : 321). H. Schwab en conclut qu'il ne s'agissait donc pas d'un sanctuaire où les objets auraient été jetés à l'eau, ce avec quoi nous sommes parfaitement d'accord.

1582 Voir notre chapitre sur la chronologie, ce volume : 305 *sqq.* ; Gassmann 2007.

1583 Par exemple, Müller & Lüscher 2004 : 146 ; Müller 2007b : 98-99 ; *Id.* 2009.

1584 Schwab 1990 : 200-212.



d'exposition pour les armes<sup>1585</sup>. Pour compléter le décor, nous pouvons ajouter à ce cadre architectonique des lances fichées dans le sol, des pieux supportant des crânes de chevaux et peut-être aussi des statues-piliers parées de torques en or ou en fer. Le bouclier du Laténium<sup>1586</sup>, trop épais et trop lourd pour avoir servi, a pu de la même façon participer de ce décorum. Au vu des données disponibles, il serait audacieux d'aller beaucoup plus loin dans la restitution du site. Cette installation eut une existence relativement brève comme invite à le penser l'ensemble des indicateurs chronologiques. Nous situons cet événement autour des années 200 avant notre ère. Il ne s'agit donc pas d'un sanctuaire *stricto sensu* caractérisé par une fréquentation et des rites réguliers comme cela a été mis en évidence à Gournay-sur-Aronde. Cette courte durée et la dimension éminemment guerrière du mobilier pourraient se référer à un événement unique comme un haut fait d'armes. Nous sommes donc enclin à interpréter l'ensemble de La Tène comme un monument érigé pour commémorer cet événement militaire suivant une tradition partagée par l'ensemble des peuples de l'antiquité<sup>1587</sup>. Ce monument n'est pas construit *ex nihilo* mais s'inscrit dans une tradition historique séculaire dans la mesure où il s'agit d'un lieu de passage, fréquenté de longue date et caractérisé par des dépôts ponctuels (?) d'armes et de parures<sup>1588</sup>. À vrai dire, l'idée d'un trophée avait déjà été formulée par É. Vouga qui attribuait la destruction de l'habitat helvète à un ennemi qui s'empara des « objets de valeur et laissa au fond de l'eau ou sur le marais les armes et autres objets en fer ». Il s'inspirait de l'histoire de Marius qui « ayant défait les Cimbres, choisit dans leurs dépouilles les plus belles armes comme trophée et brûla tout le reste », et pensait avoir trouvé dans cet exemple l'explication et les auteurs de la fin de La Tène<sup>1589</sup>. Dans son esprit le trophée n'est pas la destination première mais la conséquence d'un événement qui mit fin à l'occupation du site. Le plus spectaculaire de ces trophées celtiques est certainement celui mis en évidence à Ribemont-sur-Ancre avec ses amoncellements d'armes et de restes humains datés d'une phase sensiblement plus ancienne. Le trophée de La Tène n'est pas isolé dans la région. Nous avons vu qu'il était à peu près contemporain de l'imposant ensemble découvert à la Tiefenau. Nous avons également noté des concentrations d'armes de la même époque à La Sauge (lac de Neuchâtel) et à Lüscherz (lac de Bienne). La contemporanéité de ces ensembles voisins (moins de 30 km les séparent) pourrait être l'indice d'une période troublée marquée par des heurts répétés dont on a voulu fixer le souvenir dans la topographie. On se gardera bien toutefois d'établir un lien avec d'hypothétiques événements historiques comme l'arrivée des Helvètes, un thème particulièrement cher à l'historiographie suisse du XIX<sup>e</sup> siècle. Tiré d'un passage de Tacite (*Ger.* 28), l'argument a été traité et utilisé par tous les savants qui se sont occupés de la station éponyme<sup>1590</sup>. Si les travaux de P. Méniel suggèrent à travers l'exemple des restes de chevaux une mise en scène d'offrandes, les armes, et de façon plus générale l'ensemble des objets, ne portent pas les traces d'une destruction volontaire

systématique. Au contraire, il semble bien que les objets pliés, brisés et tailladés, sont largement minoritaires en dépit de ce que laisse entendre É. Vouga qui prétend avoir redressé de nombreuses épées ployées ou faussées<sup>1591</sup>. Il paraît préférable d'envisager une dégradation naturelle pour la majeure partie des offrandes.

L'expérience de Gournay-sur-Aronde a montré que le « bris inhumatoire », comme le définit Jean-Louis Brunaux – initialement interprété fort improprement comme un acte sacrificiel – n'intervenait qu'au terme du processus d'exposition, au moment du rejet des offrandes désormais ruinées et fragilisées dans le fossé. À Ribemont-sur-Ancre, si l'on prend le cas des vestiges d'une structure d'exposition comme le charnier, nous constatons pareillement à La Tène la rareté des objets volontairement détruits. Si le charnier semble avoir été colmaté assez rapidement, le soustrayant ainsi au regard et aux dégradations du temps, qu'en est-il de La Tène ? Pour É. Vouga, la fin de la célèbre station fut subite, ce qui explique qu'on ait trouvé ici tant d'objets à la différence des autres sites contemporains identifiés en bordure de lac<sup>1592</sup>. P. Vouga se demande s'il ne faut pas attribuer l'abandon du site à « une inondation ou plus probablement au brusque reflux de la rivière, dont le courant, aujourd'hui encore, change brusquement de direction »<sup>1593</sup>. La solution de la question de l'abandon passe, écrit-il encore, par l'étude géologique des variations du niveau du lac. Ce qui est certain, c'est qu'ensuite le site ne connut plus jamais la splendeur passée et que les occupations successives se sont déplacées vers le rivage. La thèse de la destruction par une soudaine montée des eaux a été depuis défendue par H. Schwab suite à ses travaux sur

1585 Si l'on en croit É. Vouga, il semble que l'implantation de l'établissement ne se limitait pas à la berge sud-est. La construction qu'il signale sur la rive opposée, au débouché du pont Desor, aurait livré quelques petits objets dont « deux plaques en bronze ou phalères » (Vouga 1885 : 12). On peut se demander si cette structure n'était pas tout simplement liée à un aménagement particulier du pont.

1586 Gassmann 2007 : 83 ; cf. *supra* : 61, 343.

1587 La présence de femmes et d'enfants dans un trophée militaire étonne, on l'a dit à diverses reprises, pourtant nous savons que les Celtes en marche avait coutume de se déplacer avec les leurs. On peut songer à des captifs ou encore à des otages exécutés en représailles ou pour sanctionner un accord non respecté. Le champ des hypothèses laisse la place, nous en sommes conscient, à bien des conjectures.

1588 Des armes de La Tène ancienne, cf. Navarro 1972. Des parures de la fin de l'âge du Bronze, du Hallstatt final et de La Tène ancienne, voir la contribution de Albert Hafner, ce volume : 251-258 et Vouga 1923.

1589 Vouga 1885 : 15.

1590 L'archéologie, comme le souligne G. Kaenel, n'apporte pas d'argument décisif à cette question historique controversée ; Kaenel 1990 : 326. Voir également Regula Frei-Stolba dans *SPM IV* 1999 : 32.

1591 Vouga 1885 : 16, tout en indiquant page 15 que « beaucoup d'objets paraissent n'avoir jamais servi à aucun usage », ce qui le conduit à supposer que les bâtiments étaient destinés au stockage.

1592 *Ibid.* : 34.

1593 Vouga 1923 : 155.



le pont de Cornaux, situé en aval, à 3 km seulement de La Tène<sup>1594</sup>. « Une crue extraordinaire, due au changement de direction de l'Aar vers le lac de Neuchâtel avant le milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. » aurait provoqué l'effondrement du pont de Cornaux. Elle souligne « qu'une telle crue, où en peu de temps le niveau de l'eau peut monter de 3 m et même de 6 m, a naturellement [eu] un effet néfaste sur toute la région »<sup>1595</sup>. Si un tel scénario était vérifié<sup>1596</sup>, il ne fait guère de doute que La Tène aura été submergée de la même manière. La thèse catastrophiste, contestée par les tenants des offrandes par immersion ou exposées sur le pont et qui se seraient abîmées par la suite dans les eaux, a connu ces dernières années un regain d'intérêt spectaculaire. À l'occasion du colloque organisé en 2007 à Neuchâtel, pour la commémoration de la découverte du site de La Tène, Jean-Pierre Garcia et Christophe Petit ont avancé l'hypothèse d'une onde, qui à la manière d'un tsunami, aurait dévasté la zone entière<sup>1597</sup>. Ce type de cataclysme dont on connaît en Suisse diverses attestations aux époques historiques et préhistoriques pourrait être la conséquence de tremblements de terre<sup>1598</sup>. Ils s'interrogent enfin sur le synchronisme des destructions des sites de La Tène et de Cornaux à la fin de La Tène D1<sup>1599</sup>. Ils précisent qu'elle est envisageable mais pas établie strictement. Une conséquence pour La Tène serait que la stratigraphie du comblement de l'ancienne Thielle se serait déposée en une seule fois. L'hypothèse est séduisante, bien que fortement contestée par les spécialistes qui ont suivi les fouilles de 2003 réalisées sous la direction de G. Reginelli Servais<sup>1600</sup>. L'indication de P. Vouga qui considère sans valeur la stratigraphie sous prétexte que « tous les objets recueillis, à quel niveau qu'ils apparaissent, se révèlent contemporains » n'est certainement pas dénuée d'intérêt pour le débat<sup>1601</sup>. Nous ajouterons à la remarque de P. Vouga qui étonne et fait problème, les propos de son père qui observait d'une part que « les objets se trouvaient ordinairement sur la tourbe, quelquefois au milieu si la couche était plus forte, mais aussi parmi le sable et les graviers ; on voyait qu'ils n'étaient pas arrivés tous en même temps<sup>1602</sup> » et d'autre part que « la couche gauloise et la couche romaine sont séparées dans le lit de l'ancienne Thielle par des graviers et des sables d'un mètre et plus d'épaisseur, tandis que sur la tourbe tous les âges sont mêlés »<sup>1603</sup>. Pour É. Vouga, il ne fait guère de doute que les objets sont arrivés accidentellement dans le lit de la rivière<sup>1604</sup>. La dispersion des mobiliers de typologie semblable dans les diverses strates et la puissance du comblement qui sépare les niveaux gaulois et romain, rendent plus que séduisante l'hypothèse d'une destruction brutale. Les objets trouvés sur le sol ancien par les pêcheurs de F. Schwab et É. Desor auront été préservés uniquement parce qu'ils étaient déjà enfouis et c'est cet enfouissement qui a permis de les recueillir intacts et en bon état<sup>1605</sup>. Une catastrophe de l'ampleur de celle énoncée par J.-P. Garcia et C. Petit aura nécessairement laissé des traces sur le pourtour du lac, il conviendra de le vérifier<sup>1606</sup>. La rareté des objets postérieurs<sup>1607</sup> à l'horizon défini à partir du gros de la documentation laisse penser que cette destruction est

1594 Schwab 1990.

1595 Schwab 1992 : 320-321.

1596 Voir Ramseyer 2009 : 110 ; Garcia & Petit 2009.

1597 *Ibid.*

1598 Schellmann & al. 2004, en s'appuyant sur l'exemple du séisme de 1601 qui ravagea le lac de Lucerne et ses berges, les auteurs ont étudié les dépôts sédimentaires du fond du lac et déterminé que des tremblements de terre s'étaient produits à diverses époques (vers 470, 7820, 11 960 et 12 610 av. J.-C.). L'effet tsunami du glissement subaquatique de 470 av. J.-C. [transition Hallstatt La Tène] a été modélisé. « Les données sismiques ont montré que le glissement a laissé une cicatrice haute de neuf mètres sur la rive du lac. Il a ensuite déplacé un volume de sédiments équivalent à un cube de 100 mètres de côté et une fraction de cette boue a parcouru latéralement une distance atteignant par endroits 1 500 mètres. (...) La simulation numérique a fait apparaître des vagues de plus de trois mètres, qui ont frappé la rive opposée au site de rupture une minute après le déclenchement du glissement. Leur longueur d'onde a dû dépasser un kilomètre, soit une situation très différente de celle des vagues de surface engendrées par le vent (les vagues de la simulation ressemblent à des montagnes d'eau s'élevant au centre des sous-bassins, exactement comme l'a décrit le témoin oculaire des événements de 1601). » Melillo (2005) rapporte le témoignage de Marius d'Avenches, évêque de Lausanne, à propos des événements de 563 qui touchèrent le Léman. « La grande montagne du Tauredunum dans le diocèse du Valais s'éroula si brusquement qu'elle écrasa un bourg qui était proche, des villages et en même temps tous leurs habitants. Sa chute mit aussi en mouvement tout le lac, long de 60 milles et large de 20 milles, qui, sortant de ses deux rives, détruisit des villages très anciens avec hommes et bétail. Le lac démolit même beaucoup d'églises avec ceux qui les desservaient. Enfin, il emporta dans sa violence le pont de Genève, les moulins et les hommes et, entrant dans la cité de Genève, il tua beaucoup d'hommes. » En fait, un tremblement de terre serait à l'origine du glissement de terrain et de la vague destructrice.

1599 L'analyse dendrochronologique du bois du pont de Cornaux situe aux environ de 300 av. J.-C. la première construction, et donne les dates de 150 et de 120 à 116 av. J.-C. pour la réfection ; Schwab 1992 : 320. P. Gassmann indique quant à lui qu'une première construction a été réalisée vers 135 av. J.-C., puis quelques renforts et réparations ont été effectués entre 120 et 115 av. J.-C. Il situe la destruction du pont après 105 av. J.-C. (2007 : 87, note 5).

1600 Reginelli Servais 2007 et 2009.

1601 Vouga 1923 : 25.

1602 Vouga 1885 : 9. Il ne tire pas les conséquences qu'implique la présence d'objets identiques dans des strates de nature différente.

1603 *Ibid.* : 28.

1604 *Ibid.* : 9, note aux abords de sa « première habitation », dans le remplissage de la rivière, la présence « d'une couche de débris de tourbe enlevée avec les objets de la surface du sol avoisinant ».

1605 Si nous nous en tenons aux premiers objets découverts, publiés en 1858, nous trouvons là principalement des fourreaux entiers (2759, 2769, 2758, 2767, 2765 et MAN 3150 dont il manque seulement la partie inférieure de la bouterolle). Seul 2776 est lacunaire.

1606 Les fouilles de l'été 2008 effectuée sur le site gaulois d'Yverdon (Vaud), à l'autre extrémité du lac, ont montré que la fortification de La Tène finale avait été construite en 80 av. J.-C. sur un important dépôt de sédiments lacustres, qui scellait des niveaux d'occupation plus anciens (Brunetti & Weidmann 2008).

1607 C'est le cas du fourreau 3156 conservé au MAN à Saint-Germain-en-Laye (Navarro 1972 : n°102, 421, pl. XLV.2). Cet objet qui vient également du fond Schwab, date de la fin de La Tène C2 ou plus probablement du début de la période suivante (il se signale par une pièce de suspension à deux attaches triangulaires allongées). La corrosion de ce fourreau pourrait indiquer une origine et une histoire différentes du reste de la collection.



intervenue assez tôt, ce qui explique que bien des armes ont été trouvées avec leur système de suspension en place<sup>1608</sup>. Cette interprétation de la fin du gisement principal de La Tène montre que la célèbre station éponyme, son histoire et les problématiques qui sont liées à elles, sont encore des sujets de recherche en devenir et que nous sommes loin d'en avoir épuisé toutes les ressources. Il appartiendra aux spécialistes de l'archéologie et des sciences naturelles de les approfondir et ainsi contribuer à mieux connaître cette page de notre préhistoire.

1608 Voir les commentaires de Vouga 1923 : 44-46. La conservation des éléments organiques (cuir et bois) donnent une vague idée du temps écoulé entre l'exposition des armes et la destruction du site. En l'absence de données expérimentales et vu les lacunes de la documentation disponible, il est difficile d'être plus précis.



# La Tène über den Kopf die Sammlung Schwab

\* \* \*

Nous espérons avoir montré à travers cette étude que les problématiques liées à la connaissance d'un gisement découvert et exploré il y a plus d'un siècle, ne consistaient pas en une simple entreprise de dépoussiérage et de valorisation de collections de musée. Élaborée loin du tumulte de l'actualité et du rythme effréné des opérations d'archéologie préventive qui remodelent le paysage archéologique et livrent des quantités d'objets jamais atteintes, cette recherche qui avait pour objectif premier de livrer au public une partie de la documentation, mal connue ou inédite, issue des fouilles du site de La Tène, a eu des conséquences assez inattendues quant à la compréhension du site lui-même. Dans le même temps était agréé en 2006 par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) un ambitieux projet d'étude. Intitulé « La Tène (Marin-Epagnier, NE) dans le contexte de la recherche sur le Second âge du Fer en Europe : Réévaluation du corpus documentaire et analyse topo-stratigraphique » (cf. *supra* : 13). Ce projet constitue le premier volet d'une enquête collective, avec pour objectif la publication de l'intégralité des données archéologiques et documentaires concernant ce gisement mythique de l'archéologie du Second âge du Fer européen<sup>1609</sup>.

Nous avons, pour notre part, essayé de montrer qu'une interprétation d'un gisement comme La Tène passait par une remise à plat de la totalité de la documentation. L'analyse typologique n'est pas un simple exercice de style désuet mais permet bien au contraire d'asseoir les bases des discussions ultérieures, de nourrir la réflexion et de fonder des modèles d'interprétation argumentés. Cette recherche passe également par une relecture de la documentation laissée par les différents acteurs et témoins de cette aventure. En focalisant notre attention sur la collection Schwab, il a aussi paru important de s'intéresser aux principaux protagonistes de cette aventure, F. Schwab, infatigable prospecteur et probablement le plus important collectionneur d'antiquités lacustres de cette époque, É. Desor, savant et collectionneur, et enfin F. Keller, le chef

de file des antiquaires suisses et principal divulgateur des recherches sur les palafittes. Nous avons vu que l'examen de leurs écrits pouvait réserver bien des surprises. Nous leur avons laissé la parole chaque fois que cela a paru nécessaire dans la mesure où leurs interrogations sont aussi le reflet d'une époque et d'un état de connaissance fort différents des nôtres. À travers leurs écrits nous avons accès à un moment essentiel de la genèse de l'archéologie protohistorique, dont nous suivons pas à pas les progrès et les errements. Ces propos, nous sommes aujourd'hui en mesure de les relire différemment à la lumière de nos propres grilles de lecture. Il est également intéressant de voir comment une telle découverte était perçue. Ce dernier point, à peine entrevu à travers l'exemple de quelques revues françaises comme la *Revue Archéologique* ou les *Matériaux pour l'histoire naturelle et positive de l'Homme*, ouvre un champ de recherche qui mériterait d'être étendu à l'ensemble de la littérature archéologique européenne, mais c'est là une toute autre histoire.

Notre interprétation, fondée sur la documentation réunie par le Colonel Schwab entre 1857 et 1866 et une partie des écrits anciens, nous conduit à attribuer la presque totalité des vestiges recueillis à un ensemble unique, à voir là les vestiges d'un trophée érigé à proximité de la rivière, et à émettre l'hypothèse d'une destruction violente qui mit fin à l'occupation de cette partie du site. Les restes ensevelis sombrèrent dans un long oubli qui se prolongea jusqu'à leur redécouverte au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette interprétation, qui n'est pas sans incertitudes, nous paraît avoir pour elle l'avantage d'une certaine cohérence, même si d'autres lectures sont toujours possibles.

1609 Cf. Reginelli Servais, Marti & Zuppinger 2011.



